

Longes

DANS LE PILAT, DU GIER AU MONT MONNET

Magazine



APEEC



AJCL



Pont Romain

Sommaire



3 Edito



Infos mairie

- 4 Comptes Rendus des conseils municipaux
- 5 Budget Pincipal de la commune
- 6 Appartement du 370 Grande Rue
Climatisation de la classe Maternelle
Place du Four - Place de Verdun
- 7 Participation Citoyenne - Travaux
- 8 Le Frelon Asiatique - Le Pont Romain
- 9 C.C.A.S



Tout sur notre école

- 10 La clef des champs
Ecole maternelle et primaire
- 11 Service périscolaire
- 12 L'association des parents d'élèves



Etat Civil

- 13 Etat Civil



au hameau de Dizimieux

- 14 Association des habitants de DIZIMIEUX



Assos, quoi de neuf

- 15 La Bibliothèque
- 16-17 L'association des Familles
- 18 ACCA Le Comité des Fêtes

- 19 La Boule Longearde

- 20 Les amis de la chapelle de Nuzières

- 21 Association des Jeunes de Longes

- 22 Association pour la Valorisation du Patrimoine Longeard

- 23 Commémoration à Remillieux Club heureux de Vivre à Longes



Les Classes en 2

- 24-25



Paroisse

- Paroisse du Bienheureux Frederic Ozanam au pays de Condrieu



Intercommunalité

- 27 SYNDICAT INTERCOMMUNAL SPORT ET CULTUREL LES HAIES LONGES TREVES

- 28-29 L'association des 4 Vents

- 30 L'Outil en Main

- 31 Le Parc du Pilat

- 32-33-34-35-36 Vienne Condrieu Agglomération



Démarches

- 37-38

Annonces

- 39-40-41-42-43-44



Edito



La guerre en Ukraine nous a rappelé que la paix est fragile. Contrairement aux idées reçues, depuis celle de 39-45, ce sont plus de 35 conflits armés qui ont eu lieu sur le territoire européen. Parmi les plus importants, nous pouvons citer l'invasion de la Tchécoslovaquie par le Pacte de Varsovie en 1968, la révolution roumaine en 1989, les guerres en ex-Yougoslavie de 1991 à 2001 et plus récemment, l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014. Aujourd'hui, la guerre en Ukraine nous impacte directement avec la hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires. Espérons qu'une solution pacifique arrivera rapidement.

L'inflation qui galope impacte aussi le montant des Taxes Foncières, car les bases servant de calcul aux impôts fonciers ont augmenté de 3,5 % en 2022 et devraient encore augmenter de 6 à 7 % en 2023.

A une échelle intercommunale, la mise en place d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) débute et va durer 4 ou 5 années. Il traduira le Projet d'Aménagement et de Développement durable (PADD) du territoire de Vienne Condrieu Agglomération pour les 10 à 15 prochaines années.

La compétence « Informatique dans les Ecoles » a été transférée à Vienne Condrieu Agglomération. Un schéma directeur a été voté par le Conseil Communautaire qui définit une feuille de route pluriannuelle portant sur les équipements numériques au sein des salles de classe.

Monsieur Emmanuel MANDON, élu député en 2022 a dû démissionner de son poste de Président du Parc du Pilat pour respecter la loi sur le non cumul des mandats. C'est Monsieur Charles ZILLIOX, Maire de Bessey, qui lui a succédé et est devenu le 5^e Président du Parc Naturel Régional du Pilat.

En matière de sobriété énergétique, la commune a décidé de chauffer ses bâtiments à 19° (mairie, école) et de réduire le temps d'allumage de l'éclairage public. (cf le lien municipal de Novembre 2022).

Dans ce bulletin, vous découvrirez les travaux réalisés durant l'année 2022 ou en passe d'être effectués.

- La climatisation de la classe maternelle de l'école
- La pose de panneaux touristiques et historiques sur les sentiers en boucle de la commune en partenariat avec l'Association pour la Valorisation du Patrimoine Longeard (AVPL)
- La mise en place d'un portail parents à compter du 1er janvier 2022 pour le service périscolaire.
- La mise en place d'une passerelle sur le ruisseau de la Ballasserie
- Les travaux de voirie intercommunale

Les travaux prévus en 2023 sont les suivants :

- Remplacement de la barrière « Place de Verdun »
- Végétalisation du cimetière du Bourg
- Travaux de voirie intercommunale

Je tiens à remercier le Conseil Municipal, l'équipe enseignante, les membres des associations longeardes et les employés communaux pour leur active participation dans la vie de notre village.

En cette fin d'année, je garde une pensée pour celles et ceux qui subissent la maladie, le deuil et pour les personnes âgées dans la solitude. Je leur exprime toute ma fraternité et ma sympathie.

J'adresse mes vœux de santé, de paix et de joie à toutes les familles longeardes et je vous présente au nom du Conseil Municipal, avec l'ensemble du personnel de nos services, mes meilleurs vœux pour une très bonne année 2023.

J'en profite pour vous donner rendez-vous le Samedi 14 janvier 2023 à 11 heures à salle d'animation rurale pour vous les présenter de vive voix.

Lucien BRUYAS,
MAIRE DE LONGES



Infos mairie

Comptes Rendus des conseils municipaux

Séance du Séance du 30 novembre 2021

- Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2022
- Dissolution du SIVU « Piscine de Loire » au 1^{er} janvier 2022
- Adhésion au « groupement de commandes » du marché de réalisation de prestations topographiques et foncières de vienne condrieu agglomération
- Autorisation de supprimer des documents du fond de la bibliothèque municipale
- Décision modificative n°3
- Décision modificative n°4
- Adhésion au Comité National d'Action Sociale

Séance du 18 janvier 2022

- Evaluation libre de l'attribution de compensation relative à l'impact de la réforme sur la taxe d'habitation : approbation du rapport de la CLECT
- Approbation du rapport de la commission locale des charges transférées (CLECT) relatif au transfert des piscines de Vilette-de-Vienne et de Loire-sur-Rhône à Vienne Condrieu Agglomération
- Evaluation libre de l'attribution de compensation relative au transfert des piscines de Vilette-de-Vienne et de Loire-sur-Rhône à Vienne Condrieu Agglomération : approbation du rapport de la CLECT
- Avenant n°2 à la convention de mise à disposition partielle des services de la commune pour la gestion des équipements liés à la collecte des déchets
- Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés et autorisation de signer les marchés
- Avis sur le 3^o plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération lyonnaise
- Centres musicaux ruraux – avenant pour l'année 2022
- Révision des zones défavorisées agricoles

Séance du 29 mars 2022

- Approbation du compte administratif 2021
- Approbation du compte de gestion 2021
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021
- Fixation des taux d'imposition 2022
- Approbation du budget primitif 2022
- Participation 2022 aux charges du S.Y.D.E.R.
- Participation 2022 aux charges du Syndicat Intercommunal Les Haies Longes Trèves
- Subventions aux associations 2022

Séance du 3 mai 2022

- Renouvellement de la ligne de trésorerie
- Avenant à la convention quadripartite « Les Jeunes Loups »
- Avenant n°2 à la convention de mise à disposition des services de la commune concernant l'entretien de la voirie

Séance du 7 juin 2022

- Convention de mise à disposition du service intercommunal d'instruction des autorisations d'urbanisme
- Modalités de publicité des actes pris par la commune

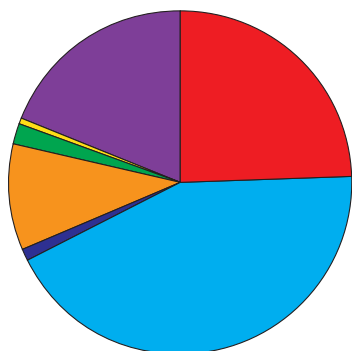
Séance du 7 juillet 2022

- Convention de mutualisation pour la mise à disposition du logiciel C-Magic entre Vienne Condrieu Agglomération et ses communes membres
- Avis de la commune de Longes relatif au programme local d'habitat
- Prix de location de la salle d'animation – Année 2023

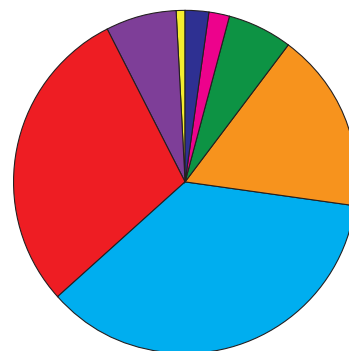
Séance du 25 octobre 2022

- Décision modificative n°1
- Participation financière de la commune de Châteauneuf enfants fréquentant l'école de Longes
- Nomination d'un correspondant incendie secours
- Location appartement T3 – 370, grande rue
- Nomination d'un porte-drapeau
- Procédure de régularisation, avant reprise, des sépultures du cimetière de Dizimieux sans concession relevant du régime du Terrain commun
- Convention entre la Région, Vienne Condrieu Agglomération et les communes membres de l'intercommunalité, relative à l'aide « financer l'investissement de mon commerce de proximité »

Budget principal



Fonctionnement :
699 482,63 €

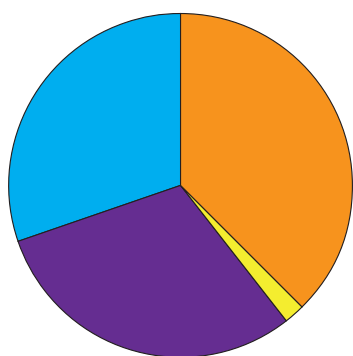


Dépenses

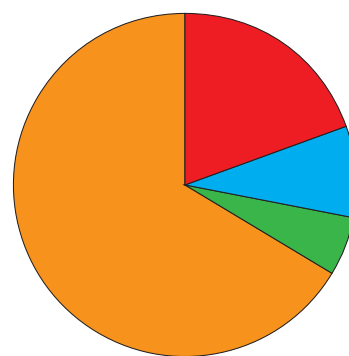
- Charges à caractère général : 172 343,00 €
- Charges de personnel : 303 558,00 €
- Atténuation de produits : 7 477,00 €
- Autres charges de gestion courante : 69 577,00 €
- Charges financières : 14 000,00 €
- Charges exceptionnelles : 100,00 €
- Virement à la section d'investissement : 132 427,63 €

Recettes

- Excédents de fonctionnement reportés : 15 798,63 €
- Atténuation de charges : 15 000,00 €
- Produits de services : 41 660,00 €
- Impôts et taxes : 119 166,00 €
- Impositions directes : 254 170,00 €
- Dotations et participations : 206 483,00 €
- Autres produits de gestion courante : 47 005,00 €
- Produits exceptionnels : 200,00 €



Investissement :
302 826,32 €



Dépenses

- Solde d'exécution de la section d'investissement : 114 012,69 €
- Immobilisations incorporelles : 6 220,00 €
- Immobilisations corporelles : 90 982,63,00 €
- Remboursement capital Emprunt : 91 611,00 €

Recettes

- Subventions d'équipement : 39 387,00 €
- Dotations, fonds divers : 16 999,00 €
- Excédents de fonctionnement capitalisés : 114 012,69 €
- Virement de la section de fonctionnement : 132 427,63 €



Appartement du 370 Grande Rue



Suite à l'acquisition d'une maison dans le bourg de Longes appartenant Monsieur LAROA, la commune transforma cette habitation en deux logements T3 en 2004. Depuis cette date, aucune rénovation n'a été effectuée dans l'appartement situé au 370, Grande Rue.

Profitant d'une vacance provisoire de locataire, la commune a décidé de donner un coup de rafraîchissement à ce logement à savoir :

- Changement des radiateurs et divers travaux électriques : 3679,00 € HT
- Changement des huisseries : 1735,00 € HT
- Travaux de plâtrerie peinture : 3840,72 € HT

Soit un montant TTC de 10.180,19 €

Climatisation de la classe Maternelle de l'école

Dès la construction de l'école publique en 2014, des problèmes de chaleur excessive pendant les mois de Mai, Juin et Septembre sont apparus dans la classe maternelle.

Depuis plusieurs années, l'équipe de direction de l'école nous demandait d'installer une climatisation dans cette classe.

Le budget, cette année, a permis à la municipalité d'accéder à leur demande. Un devis d'un montant de 11.512,00 HT de l'entreprise AD Réfrigération de Longes, a été accepté et les travaux effectués.

Au vu de celui-ci, deux subventions ont été accordées :

- A l'Etat pur un montant de 4 340,00 €
- Au Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes pour un montant de 4 339,00 €

Place du Four



L'encombrement des trottoirs peut occasionner une gêne importante pour les piétons et en particulier pour les personnes à mobilité réduite. Un détour pour contourner l'obstacle est ainsi nécessaire, parfois même sur la partie de la chaussée empruntée par d'autres usagers.

Partant de ce constat, devant l'incivisme de certains automobilistes et riverains, la municipalité a décidé d'installer des bornes en pierre pour empêcher les véhicules de stationner sur la placette du four.

Le coût de cet aménagement est de 1250,00 HT.

Place de Verdun



La place de Verdun fut aménagée en 1967 et la barrière située en haut du mur installée en même temps, cela fait 55 ans : les normes ont évoluées depuis. D'autres aménagements ont été exécutés dans les années 90 avec la réalisation d'un massif de fleurs en pierre et l'étanchéité d'un caniveau pour l'évacuation des eaux de pluie.

Il était donc nécessaire de changer la barrière, les couvertines et de refaire l'étanchéité.

Pour cela, des devis ont été demandés à deux maçons et deux métalliers. Le montant des travaux s'élève à 31.000 € H.T. décomposé comme suit :

- Serrurerie : 11.000 € HT
- Maçonnerie : 20.000 HT

La commune a demandé des subventions pour ces travaux et a obtenu :

- De l'Etat : 12.309 €
- Du Conseil Départemental du Rhône : 9.000 €

Ces travaux seront réalisés au printemps 2023.



Participation Citoyenne



Ce dispositif est basé sur la solidarité entre voisins pour faire face à la délinquance et aux problèmes de voisinage.

Instauré officiellement le 28 février 2015 à Longes, ce dispositif repose sur un partenariat entre les acteurs de la sécurité et de la prévention de la Commune, Maire, habitants et la gendarmerie pour prévenir notamment des cambriolages.

En 2022, le Maire Lucien Bruyas, l'Adjudant-Chef Jean-François Debard de la Gendarmerie d'Ampuis qui nous a quitté car muté à Corbas et les cinq référents se sont réunis en mars et une deuxième réunion est programmée en fin d'année pour analyser les derniers chiffres de la délinquance sur Longes et les environs. Ils sont bons avec peu de cambriolages. Pour autant, il faut rester vigilant et rien n'est gagné d'avance. Soyons constamment «solidaires et vigilants».

Notre communauté qui compte 63 membres dont 5 citoyens référents est officiellement rattachée à la gendarmerie d'Ampuis, via la municipalité. Le principe est le suivant : nous communiquons entre nous par sms et mail en interne avec le souci d'informer les référents qui eux, se chargent d'aviser la Gendarmerie. Nos appels au 17 sont ainsi davantage pris en compte. Si de nouveaux résidents sont intéressés, il suffit de se faire connaître en Mairie ou auprès d'un référent.

Ce dispositif de participation citoyenne a pour objectif d'améliorer le relationnel entre les habitants d'un même secteur, de protéger, de rassurer et encourager à la réalisation d'actes de prévention. Il agit comme une sentinelle, ce qui renforce l'action de la gendarmerie.

Le principe: le référent s'engage volontairement à rendre compte d'événements anormaux qu'il constate ou qu'on lui fait remonter: rôdeurs, véhicules suspects, démarchage etc. et les signale à la gendarmerie. Il sert d'interface entre les habitants et les forces de l'ordre. Vous pouvez, dès que vous constatez un fait qui vous paraît anormal, leur adresser un message d'alerte qu'ils transmettront au plus tôt.

Les contacts : Marie Françoise Bonnard et Emmanuel Dalla Monta pour le village, Yvette Bonnard, pour le haut de la commune, Lionel Chevalier pour la Bernardière ou Bernard Chavas pour Dizimieux, tél.0661121669



Travaux d'entretien de la voirie

Vienne Condrieu Agglomération alloue chaque année un somme pour un programme d'entretien de la voirie de la commune. Des sommes plus importantes peuvent être allouées pour des opérations d'investissement : par exemple à Longes en 2019, la route de Griffoney qui a été totalement refaite.

En 2022, les travaux d'amélioration de la voirie ont été les suivants :

- Chemin de la Charpière - purge + enduit taloché su mur : 2449,63 € TTC
- Chemin de Suzieu - reprofilage + enrobé : 20.842,48 € TTC
- 55, chemin Vitet – pose d'un regard EP + évacuation : 1996,29 € TTC
- Chemin Vitet – mise en forme, couche de réglage, enrobé : 6651,97 € TTC
- 50, rue du Château – pose d'une bordure T2 avec ancrage : 2285,88 € TTC
- Chemin de la Durantière – tapis d'enrobé : 11102,17 € TTC
- Chemin de Ste Croix – purge : 1806,52 € TTC

Les travaux prévus en 2023 sont les suivants :

- Chemin des Crouzes : tapis d'enrobés
- Chemin de Marlin + Chemin de la Croix de Crème : tapis d'enrobés
- Chemin de la Source : tapis d'enrobés + purge
- Rue de la Forge : purge
- Chemin de Maury : curage fossés + tranchée drainante



Le Frelon Asiatique

Introduit accidentellement en France en 2004, le frelon asiatique est une espèce invasive qui s'est rapidement répandue sur la quasi-totalité du territoire français, du fait de sa capacité à se reproduire rapidement.

Afin de prévenir les conséquences d'une présence durable des frelons asiatiques sur l'économie (impact sur les ruches des apiculteurs), la biodiversité (prédation des insectes pollinisateurs) et la santé (si nid situé à proximité des habitations), une stratégie nationale de prévention, de surveillance et de lutte a été élaborée. En Auvergne-Rhône-Alpes ce dispositif est piloté par la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire (FRGDS) et animé au niveau départemental par les Groupements de Défense Sanitaire (GDS).

Les actions menées visent principalement à repérer et détruire les nids, du printemps à l'automne, avant la sortie des fondatrices. En effet, un seul nid peut abriter 300 futures fondatrices, chacune étant susceptible de construire un nouveau nid.

Un nid non détruit est donc l'assurance de plusieurs nouveaux nids dans le voisinage l'année suivante.

L'Agglo ayant été de plus en plus sollicitée par les communes et les habitants signalant la présence de nids de frelons asiatiques, les élus ont souhaité contribuer à la lutte contre cette espèce invasive, en signant une convention avec les Groupements de Défense Sanitaire du Rhône et de l'Isère afin de participer à la destruction des nids sur son territoire, destruction financée d'habitude par les propriétaires des terrains où se situent les nids (coût moyen par nid 200 €).

Grâce à cette convention, le coût de destruction d'un nid sera entièrement pris en charge.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique ou d'un nid est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : www.frelonsasiatiques.fr

Joindre, si possible, une photo du nid ou du frelon. Chaque signalement est contrôlé pour s'assurer que ce sont bien des frelons asiatiques. Le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) fera alors intervenir un professionnel pour détruire le nid, vous n'aurez rien à payer.

En cas de détection d'un nid, ne pas approcher de trop près (moins de 5 m) et ne pas chercher à le détruire vous-même car les frelons se sentant en danger peuvent attaquer !

Note : Ce dispositif est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique envahissante. Pour la destruction de nids de guêpes ou autre insecte, merci de contacter un désinsecteur professionnel.

Le Pont Romain

En début d'année 2022, on nous signala un énorme trou dans la voûte du pont en pierre qui enjambe le ruisseau de la Ballasserie. Un arrêté d'interdiction d'utilisation du pont fut immédiatement pris pour éviter un accident.



Un devis fut alors demandé à une entreprise locale. Celui-ci s'élevait à 122.000 € et fut présenté au Conseil Municipal. Vu l'importance de la somme, la commune ne pouvait pas investir dans ce projet de rénovation.



C'est alors que la commune fut contactée par M. Georges GARDE, vice-président de la fédération française de randonnée de la Loire chargé des sentiers et itinéraires. Avec lui et les services techniques de la commune, on trouva une solution à moindre coût.

Les services techniques de la commune récupèrent et renouvèlent une passerelle en fer de l'ancienne station d'épuration de Longes.

Le Jeudi 5 mai 2022, elle fut mise en place par les services techniques et les bénévoles de la fédération française de randonnée.



C.C.A.S

Commission **Comm**unale d'Action **Soc**iale

La Commission Communale d'Action Sociale (C.C.A.S) a pour rôle de venir en aide aux personnes les plus fragiles. Elle est obligatoire dans les communes de plus de 1.500 habitants et facultative dans les autres.

Elle est composée d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes non élues, nommées par le Maire.

A Longes, elle compte 10 personnes (4 élus et 6 non élus).

Elle organise le concours de belote au mois de novembre, le repas des anciens début décembre et la distribution des colis, la semaine avant Noël.

Le concours de belote a eu lieu le dimanche 13 novembre 2022 avec 58 doublettes, chiffre très honorable. La buvette, la tombola et la vente de crêpes ont bien fonctionné.

Les personnes de 65 ans et leur conjoint, les membres du C.C.A.S, les conseillers municipaux et les présidents d'associations sont invités au repas. Les personnes à partir de 70 ans, n'y participant pas, reçoivent le colis de Noël.

Le repas a eu lieu le dimanche 4 décembre 2022 avec 99 convives. Il a été préparé par le traiteur 4S de Saint Maurice l'Exil et servi par les membres du CCAS et du conseil municipal

Le samedi 17 décembre 2022 a eu lieu la distribution des colis de Noël où 39 colis ont été distribués.



Concours de Belote



Vente de Crêpes

La commission se propose de vous rencontrer lors d'une visite à votre domicile afin de passer un moment convivial en votre compagnie.

Elle est également en relation avec les bénévoles de la bibliothèque pour apporter des livres aux personnes ne pouvant s'y rendre.

N'hésitez pas à contacter la Mairie au **04 72 49 26 60** si vous êtes intéressé.

L'équipe vous souhaite de bonnes fêtes et une bonne année 2023.



Repas des anciens



Repas des anciens

Année scolaire 2021 / 2022

Le thème commun aux quatre classes « **l'art sous toutes ses formes** ».

Différents ateliers sur ce thème ont été réalisés dans l'année, notamment en arts plastiques avec la découverte des différents arts et d'artistes connus ou inconnus.

Nous nous sommes également rendus au Musée d'art contemporain de Saint-Etienne.

Une belle année scolaire colorée et créative !

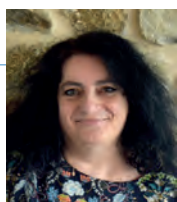
Année scolaire 2022 / 2023

L'équipe reste inchangée : Géraldine Poncet, Sandrine Glintz, Vincent Lacombe, Cathy Falcand, Valérie Di Pilla-Rizzi, Christelle Arthaud-Bret et Alice Rivière.

Nous accueillons aussi Marina Setticasì, enseignante en décharge de direction de Géraldine Poncet, les lundis.



Vincent



Valérie



Stephanie



Sandrine



Géraldine



Christelle



Cathy

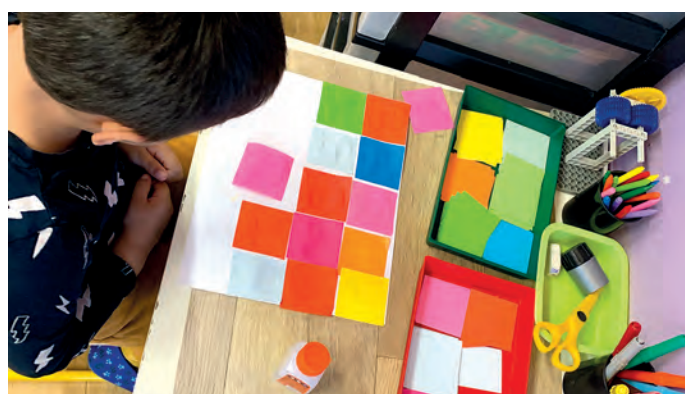


Alice

Cette année, l'effectif est de 89 élèves.

Nouvelle année, nouveaux projets : le thème commun cette année : « **les animaux** »

• **En classe de G.S. et C.P.** le thème abordé en ce début d'année : « les animaux de la forêt », en vocabulaire et découverte du monde. Les couleurs en anglais. Les tracés à la règle en géométrie. Le loup et les animaux de la forêt en lecture et arts plastiques.



En classe de C.E.1 ET C.E.2 : en ce début d'année, nous avons commencé des activités physiques et sportives autour de jeux traditionnels (le drapeau, la balle assise...) En arts plastiques, nous avons travaillé sur les tags et les graffiti « artistiques » et découvert l'artiste Banksy. Le livre de la rentrée était « ma maîtresse est une ogresse ». Enfin, cette année sera organisée autour du thème commun des animaux.

En classe de C.M.1 et C.M.2 : c'est le Thème des animaux avec les contes étiologiques de Rudyard Kipling. Les animaux dans l'art seront abordés au fil de la chronologie, nous avons déjà commencé avec un travail au fusain sur l'art pariétal. En EPS, nous entamons un cycle sport collectif : « la thèque », version simplifiée du base-ball.

Toute l'équipe vous adresse ses meilleurs vœux pour 2023.

Depuis la rentrée, nous avons accueilli de nouvelles animatrices pour organiser et faire fonctionner dans les meilleures conditions possible le service périscolaire.

Nous mettons en place régulièrement des temps d'animations, en proposant jeux de société, jeux extérieurs, activités manuelles, espace de lecture ou de dessin, décorations des salles périscolaires.

Cet accueil fonctionne lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant le temps scolaires de la façon suivante :

- ✓ Le matin de 7h30 à 8h30
- ✓ Le midi de 11h45 à 13h30

Projet d'animation de l'année : « L'art dans tous ses états ! »



Le restaurant scolaire

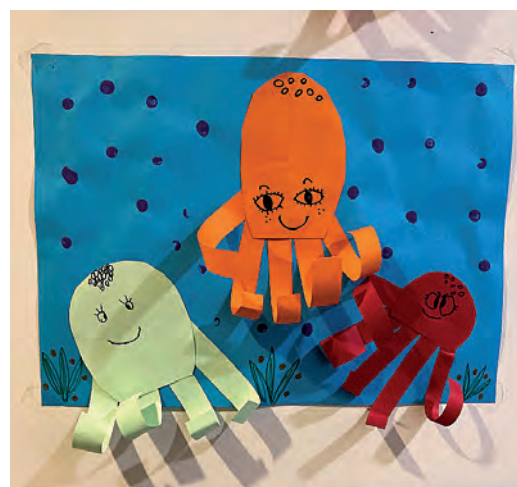
Il accueille chaque jour 55 à 70 enfants répartis en deux services de 45 min.

La garderie

Elle comptabilise 15 à 20 enfants le matin et 20 à 30 le soir.

Renseignements / Inscriptions

ARTHAUD Christelle
Responsable de l'Accueil Périscolaire
04 72 49 26 86
periscolonges@gmail.com





L'association des parents d'élèves de la Clef des Champs



Notre association a renouvelé son bureau suite à la démission de Alison Antoulin, notre Présidente qui a occupé cette fonction pendant neuf ans. Nous la remercions pour le travail accompli et c'est Emmanuelle Gelas qui prend le relais.

Notre nouveau bureau se compose :

- Présidente : Emmanuelle Gelas
- Trésorière : Rosaline Desselle
- Secrétaire : Raphaël Jullien

L'année scolaire 2022 s'est clôturée le 2 juillet par un magnifique spectacle des enfants sur le thème de « l'art sous toutes ses formes ». Un food-truck a été proposé pour restaurer petits et grands ainsi qu'une kermesse pour les enfants pour terminer la journée.

De nombreux parents ont été présents lors de la réunion de rentrée afin de proposer des actions dont les bénéficiaires seront reversés aux enseignants pour financer les sorties scolaires et pour que les enfants passent de bons moments ensemble.

Nous avons organisé une vente de chocolats, une séance de cinéma, une vente de pizzas, la fête de Noël et une vente de saumon.

Nous prévoyons pour 2023 une marche, une vente de fleurs, un concert et la kermesse de l'école, dont les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Nous sommes heureux que notre association puisse perdurer.

Nous remercions les parents bénévoles et les habitants de Longes qui participent à nos actions.

L'APECC
vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Naissances

Emma VERCASSON



le 29 janvier 2022 à Givors

Léandre MONAT RICHARD



le 26 juin 2022 à Givors

Lana OUK GONNET



le 4 août 2022
à Saint-Priest-en-Jarez

Abigaëlle VIOLETTE



le 22 septembre 2022
à Vienne

Tao GUASTAVINO



le 4 octobre 2022
à Pierre-Bénite

Léo HILIAIRE MORIN



le 12 novembre 2022
à firminy

Mariages



Cyril BRUYAS et Elodie THOUANT le 16 juillet 2022
Pierre CARROT et Sandra BRAHINSKY le 20 août 2022
Davy DRAGOLE et Tiffany REYNAUD le 3 décembre 2022

Pacs

Romain DECLERIEUX et
Sandra RAMSAK CHARBONNIER
le 23 avril 2022

Jérémie CHAUMONT et Corinne JEREZ
le 3 juin 2022

Jean-Charles FUMEY et Sophie PORTIER
le 21 juin 2022

Léo CHEVALLIER et Ornella MELITO
le 12 août 2022

Jonathan BALLAS et Cindy KIJANSKI
le 12 novembre 2022

Décès

Denise PEILLON le 16 janvier 2022 à Saint-Pierre-de-Bœuf

Marie-Louise HEMAIN le 30 janvier 2022 à Vienne

Jeannine VERNAY le 5 mars 2022 à Condrieu

Ianic GIRAULT le 22 mai 2022 à Saint-Chamond

Jeannine CHAMBEYRON le 4 juillet 2022 à Vienne

Gisèle GUERIN le 23 juillet 2022 à Saint-Chamond

Christophe JUAN le 25 juillet 2022 à Saint-Chamond

Laurence VIGIER le 8 septembre 2022 à Longes

Claude BERLIOZ le 13 octobre 2022 à Saint-Priest-en-Jarez



au hameau
de Dizimieux

Association des habitants de Dizimieux



& Course Cycliste

Le Rallye du Pays du Gier du 19 mars 2022 ayant changé de parcours cette année et ne passant pas par Dizimieux, nous n'avons donc pas organisé notre buvette.

Ce dimanche 7 août 2022 a vu le retour de notre kermesse après deux années d'absence pour cause de Covid. Une météo clémente, une équipe de bénévoles motivée, quelques changements d'organisation et une belle fréquentation ont contribué au succès de cette journée pour le plus grand plaisir des organisateurs et de Stéphane, notre nouveau président.

Le redémarrage s'est bien passé, tout le monde a repris sa place, de nouveaux habitants ont rejoint l'équipe et nous les remercions.

Dès quatre heures du matin nos cuisiniers se sont activés pour préparer la soupe aux choux et ils n'ont pas perdu la main !.

En effet, ce sont plus de 400 soupes ont été servies pour le bonheur des amateurs.

L'après midi a été plus calme car il n'y pas eu la course cycliste mais le public est revenu le soir pour déguster notre jambon à la broche accompagné de pommes de terre préparé plus tôt dans l'après midi.

Nos stands, la buvette et le tir aux pigeons ont bien fonctionné.

Les bénéficiaires de notre kermesse servent à financer l'entretien de la chapelle.

Une équipe composée de personnes de Dizimieux, du bourg, des clubs de vélo de Rive de Gier et Pélussin s'est constituée pour relancer le Grand Prix Cycliste de Longes qui est très reconnu et apprécié dans le monde du vélo.

Nous vous rappelons la composition de notre bureau

Président : Stéphane Bruyas
Vice président : Fabrice Fond
Trésorière : Véronique Boiron
Vice Trésorière : Murielle Boiron
Secrétaire : Céline Bruyas
Vice secrétaire : Pascal Boucher

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 6 Août 2023 pour la kermesse et normalement, pour le départ du 43ème Grand Prix Cycliste de Longes !



Peluches



Les nouveaux arrivants

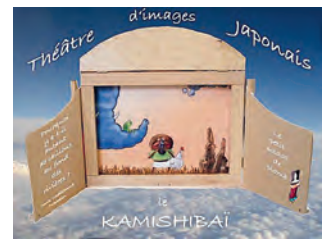


Le Calendrier



Raconte tapis

La Bibliothèque municipale



Lecture kamishibai

L'année 2022 s'est déroulée avec succès à la bibliothèque et a vu de nouvelles familles venir s'inscrire, pour notre plus grande joie !

Notre équipe de bénévoles est motivée comme jamais pour vous satisfaire.

Merci à monsieur et madame Fond pour le don d'un fauteuil qui fait le bonheur des petits et des grands et nous a permis de créer un coin de lecture convivial.

Quelques explications sur le fonctionnement de la bibliothèque :

Le fond de livres destiné au prêt est constitué d'ouvrages que nous empruntons et renouvelons régulièrement à la médiathèque départementale, de nouveautés que nous achetons grâce à la dotation de la commune et dans une moindre mesure, de dons.

Les adhérents peuvent réserver des livres ou prolonger leurs prêts grâce à leur carte lecteur.

En partenariat avec le CCAS, la bibliothèque assure un portage à domicile de livres pour des personnes ne pouvant se déplacer.

De nombreuses animations pour le jeune public ont été mises en place cette année et remportent un succès grandissant :

- ✓ lectures animées avec des kamishibaïs (petits théâtres japonais)
 - ✓ « raconte-tapis » : décors et personnages d'un album réalisés en tissu par un artiste plasticien qui permettent au bibliothécaire de mettre en scène l'histoire et aux enfants de manipuler les personnages.
 - ✓ ateliers bricolage
 - ✓ lettre au Père Noël : en décembre, les enfants qui le souhaitent peuvent déposer leur lettre dans la boîte aux lettres du Père Noël (sur le grillage du terrain de jeux place de l'église). Tous les participants reçoivent ensuite un petit cadeau du Père Noël.
- Une trentaine de lettres ont été envoyées et autant de cadeaux distribués !

Toutes les animations sont annoncées sur la page facebook de la bibliothèque et sur celle de la commune. Il est vivement recommandé de s'inscrire !

Projet pour 2023 : un événement à destination des jeunes lecteurs de 9 à 11 ans, préparé en collaboration avec neuf autres bibliothèques de la région. Nous vous en reparlerons bientôt

Mail : mediatheque.longes@orange.fr



Atelier décors avec enfants



Parent enfant en lecture calme



Choix de livres par les bénévoles à Chaponost



Boîte aux lettres du père Noël



Déco de Noël par les enfants



BDP Chaponost

Nos horaires :

Mercredi de 15h à 17h - Samedi de 10h à 11h30 - Accueil mensuel des scolaires le vendredi matin

Les tarifs :

Abonnement annuel de 10€ par famille. Chaque membre de la famille pouvant emprunter 5 documents pour une durée de trois semaines.



L'association des Familles

L'association familiale de Longes est une association qui propose tout au long de l'année des manifestations pour les familles de Longes, avec ou sans enfants.

Cette année 39 familles ont adhéré.

Nous avons organisé notre carnaval le 12 mars, mais cette année a été un peu différente car en raison du Covid en fin d'année 2021, nous avons dû reporter notre spectacle de danse. Du coup, les enfants ont refait quelques répétitions les vendredis pour se remémorer les chorégraphies. Ils ont pu présenter le spectacle cette année à la salle de la Mairie, ensuite, nous avons défilé dans les rues du village déguisés pour le carnaval et nous avons ensuite dégusté des pizzas au son de la boum du carnaval. Parents et enfants étaient ravis de cette soirée.



Carnaval



Spectacle

Le bureau :

Présidente : Aurélie Laval

Trésorière : Noémie Matrat

Secrétaire : Céline Bruyas

Membres actifs : Elodie Escoffier, Maud Gignoux, Cécilia Bertrand et Céline Bonnard.



Balade en Poneys

Lors de notre sortie Lasergame du 9 avril, nous avons compté énormément d'enfants et avons pu constituer 4 équipes de 8 personnes. Nous nous sommes affrontés sur deux parties, ce fut un chouette après midi récompensé par un goûte pris sur place.

Cette année nous avons réalisé une randonnée le dimanche 15 mai, le départ était à Longes, nous nous sommes dirigés vers la Croix du Trèves en passant par la Ballasserie, nous avons pique niqué à la cabane des chasseurs à Dizimieux et nous sommes ensuite rentrés au village. Ce fut une très belle journée ensoleillée où une trentaine de marcheurs ont pu voir nos jolis paysages.



Randonnée

L'association des Familles

Le 19 juin, nous avons célébré la fête des pères, l'apéritif à été offert à une vingtaine de messieurs ainsi qu'à leurs épouses. Didier Vernay, Pierre-Etienne Vernay et Sébastien Bonnard, ont remporté une bouteille de bière lors du tirage de la tombola.

Lors du week-end de la vogue des jeunes de Longes, nous avons servi notre traditionnelle soupe aux choux, plus de 180 soupes ont été servies. Nous remercions les bénévoles pour nous avoir donné un coup de main pour le service ainsi que les cuisiniers qui se sont levés à 4 heures du matin pour préparer cette délicieuse soupe.

Les concours de pétanque organisés par la boule longearde se sont déroulés tous les vendredis soir de juin à début septembre, l'association des familles à été présente chaque vendredi pour aider à la buvette.

Le vendredi 7 octobre nous avons organisé notre sortie au bowling à Saint Etienne, nous avons eu 39 inscrits. Parents et enfants se sont bien amusés lors des deux parties.

Notre arbre de Noël s'est déroulé le dimanche 11 décembre. Les enfants ont répété plusieurs vendredi soir pour apprendre les chorégraphies et ils nous ont offert un super spectacle à l'espace Pierre Bret au Fautre. Le Père Noël est également venu nous rendre visite et a offert des cadeaux aux enfants membres de l'association.



Fête des Pères



La soupe aux Choux



Les bénévoles



Bowling



Notre Calendrier 2023 :

- Assemblée Générale, le 26 janvier 2023
- Vente de cartes adhérents, le 29 janvier 2023
- Carnaval, le 25 février 2023
- Laser Game, le 1^{er} avril 2023
- Fête des mères, le 4 juin 2023
- Soupe aux choux, le 25 juin 2023
- Bowling, le 6 octobre 2023
- Spectacle de Noël, le 10 décembre 2023

Merci aux personnes qui participent à nos manifestations, et à tous ceux qui nous donnent un coup de main.
UN GRAND MERCI à l'Association « La boule Longearde ».

Nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Nous vous attendons tous en janvier 2023 pour prendre vos cartes, si vous êtes intéressé pour rejoindre notre bureau ou pour des renseignements sur l'association, n'hésitez pas à venir le 29 janvier 2023, nous répondrons à toutes vos questions.



ACCA de Longes



L'A.C.C.A. (Association Communale de Chasse Agréée) est une association qui réunit une soixantaine de chasseurs.

Les associations communales de chasse agréées ont été instituées par la loi du 10 juillet 1964, dite «Loi Verdeille», afin de favoriser le regroupement des territoires de chasse et de créer des structures aptes à gérer le gibier.

L'ouverture de la chasse débute le deuxième week-end de septembre pour se terminer le dernier week-end de février sauf si une prolongation est décidée par la préfecture suite à de nombreux dégâts sur les cultures.

Tous passionnés de nature, de chiens et de faune sauvage, nous chassons dans le but de protéger des cultures qui sont nombreuses sur les terres agricoles.

Sangliers, renards, chevreuils et lièvres sont les gibiers le plus présents dans nos bois et landes. Les chasseurs maintiennent l'entretien des chemins tout au long de l'année.

Le bureau de l'ACCA se compose de :

Marc REMILLIEUX : Président
Pierre-Etienne VERNAY : Trésorier
Benjamin BOIRON : Secrétaire

L'ACCA participe à de nombreux événements organisés dans notre commune, nous vous invitons donc à noter les dates suivantes :

- Saucisson Chaud, le 29 janvier 2023
- Repas de la chasse (chevreuil), le 4 mars 2023
- Téléthon (soupe aux choux), le 1^{er} décembre 2023

L'ACCA vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2023.

Le Comité des Fêtes

C'est quoi, ça sert à quoi ?

Le comité des fêtes est une association à but non lucratif composée de bénévoles participant à l'animation de la vie sociale au bénéfice de la population.

Celui-ci met à disposition du matériel pour les particuliers ou autres associations.

Le prix de la location sert à l'entretien, au renouvellement et à l'achat d'autres biens.

Tout est là pour vos fêtes occasionnelles : tables, bancs, assiettes, verres, couverts et bien d'autres équipements bien utiles !

C'est où ?

A Longes vers l'église

Qui contacter ?

M^{me} BRIDIER Colette (présidente) 04 72 24 92 75 ou 06 32 22 78 15

M^{me} BOIRON Marie Christine (trésorière)

M^{me} MATHEVON Sylviane (secrétaire)

Manifestation

Le 3 décembre 2021 la marche nocturne organisée au profit du Téléthon a remporté un vif succès grâce à sa formule "soupe à emporter".



Merci aux bénévoles et aux donateurs. Nous avons récolté 3100 € que nous avons remis à l'antenne du Téléthon de BRON.

60 randonneurs ont emprunté le grand circuit d'une dizaine de kms en

direction de Chassenoud avec un retour par la grande Madeleine, la Bernardière et le Malozon.

95 marcheurs sont partis du côté de la Durantière en revenant par le château. Cette petite boucle de 4 kms convient parfaitement aux novices. Celle-ci, cette année, est passée devant chez "Wim" qui est un Belge d'origine qui a construit la "Brasserie La Vacherie" pour le plus grand bonheur des amateurs de bière.

Le Comité des Fêtes est ouvert à tous, chacun peut être acteur et ainsi participer à la vie de notre village par la réussite de nos offres et manifestations.

Nous vous souhaitons une très belle année 2023.

« Le bonheur n'est pas toujours dans un ciel éternellement bleu, mais dans les choses les plus simples de la vie. »

Confucius



La Boule Longearde

Cette année encore, à partir du 3 juin, les concours de pétanque du vendredi soir, ont attiré une multitude de joueurs de 16 à 44 doublettes, composées de villageois mais pas que...

En effet, au fil des années, nos concours, qui se déroulent dans une ambiance conviviale, attirent de nouveaux joueurs qui n'hésitent pas à parcourir de nombreux kilomètres pour arriver à l'heure pour le jet du but. Cette année, les pétanqueurs comme les joueurs de longue ont eu la bonne surprise de découvrir un terrain refait à neuf par l'entreprise Mathieu CHAVAS-SIEUX TP, mandatée par la Municipalité que nous remercions.

Les inscriptions débutent à 20 heures, une équipe de bénévoles, suivant un calendrier établi, composée de membres de l'Association des Familles, de La Boule Longearde et renforcée par des bonnes volontés, s'active pour que, petits et grands, passent une agréable soirée. Il faut mettre en place la buvette, quelques tables et bancs et procéder au tirage des jeux. Il faut aussi veiller que tout soit en ordre pour que tout se déroule dans la bonne humeur.

En fin de soirée, il faut annoncer les résultats et remettre les lots aux doublettes ayant gagné trois parties et l'inévitable cuillère en bois pour les derniers.

Tout cela implique un certain travail en amont, il faut préparer les jeux, remplir les frigos, prévoir la monnaie, etc.... Un grand merci à Colette et à Aurélie qui pensent à tous ces détails !

Au programme de cette année, un concours pour les plus jeunes avec un enfant et un adulte a eu lieu le 29 Juillet et a remporté un vif succès avec 30 doublettes. Le challenge Escoffier/Municipalité du 24 septembre s'est déroulé au mieux avec 10 quadrettes.

Au final, une quadrette gagnante indétrônable et une autre perdante, mais heureuse d'avoir participé. La journée s'est terminée autour d'un apéritif offert par la municipalité suivi d'un repas partagé.

Autre nouveauté, le 2 Septembre, un concours un peu plus officiel, avec 40 doublettes mixtes, a été organisé malgré un temps très menaçant et même sous la pluie, les joueurs ont réussi à enchaîner trois parties mais nous avons dû annuler la demi-finale et la finale.

Nous tenons à remercier le Méli-Mélo, Le P'tit Bouchon, Les Saisons de Rosalie, la brasserie La Vacherie et Groupama pour les lots qu'ils nous ont offerts afin de récompenser des joueurs bien méritants.

La saison prend fin sur l'envie de recommencer en 2023, avec un appel aux bonnes volontés qui seront les bienvenues et pourquoi pas s'investir dans l'association !

Petite précision, **l'Association des Familles** joue un rôle très important auprès de la Boule Longearde pour maintenir cette animation. Un grand merci à elle.





Les amis de la chapelle de Nuzières

LE BUREAU

Président : Maurice Denuzière / Jean-Luc Garde
Trésorière : Agnès Bonnard
Secrétaire : Céline Bonnard / Chantale Ladavière

Buvette du Rallye - Samedi 19/03/2022

Le Rallye du Pays du Gier ayant modifié son parcours cette année, la buvette et la vente des saucisses cuites au barbecue se sont tenues à proximité du croisement de la croix du Trèves. Nous remercions Pascal Bonnard qui a bien voulu nous prêter son terrain pour l'installation des chapiteaux (et Ghislain pour la voiture frigo). Les bénéfices réalisés permettent l'entretien de la chapelle et couvrent aussi les dépenses des diverses manifestations (Lundi de Pâques, Char pour la vogue...)



Lundi de Pâques - Lundi 18/04/2022

Après deux années « blanches » marquées par la pandémie du COVID, c'est sous un soleil printanier que le Père Luc Biquez a pu à nouveau célébrer la messe du Lundi de Pâques dans la Chapelle de Nuzières.

A l'issue de la messe, l'association a offert le verre de l'amitié, suivi d'un buffet partagé où chacun a apporté entrées ou desserts, l'Association a offert le plat chaud : chevreuil et riz.



Vogue 2022

A l'occasion de la vogue 2022, nous avons réalisé un char sur le thème de Woodstock.

Pour 2023

- Le rallye du pays du Gier = Samedi 18/03/2023
- Lundi de Pâques = Le lundi 10 Avril 2023

L'Association
« Les Amis de la Chapelle de Nuzières »
vous souhaite de passer
de très bonnes fêtes de fin d'année
et une bonne année 2023



Association des Jeunes de Longes

2022 a enfin été une année normale pour notre association. Nous avons pu organiser nos manifestations et le public a répondu présent.

Cette année, l'AJCL s'est encore agrandie en accueillant les jeunes nés en 2006. Désormais, notre association compte une quarantaine de membres.

Voici nos manifestations organisées en 2022:

- Matinée sabodet et tomme daubée, le 6 février
- Concours de belote, le 6 mars
- Bal au Fautre, le 9 avril
- Tournée des maisons, le 1^{er} mai
- Matinée omelette, le 8 mai
- Concours de pétanque, le 27 mai
- Week-end Vogue, les 24, 25 et 26 juin
- Matinée sabodet et tomme daubée, le 18 décembre

Nous tenons à remercier tous les habitants qui répondent présents à chacun de nos événements.

Pour 2023, nous prévoyons :

- Concours de belote, le 12 février
- Bal au Fautre, le 15 avril
- Tournée des maisons, le 1^{er} mai
- Matinée omelette, le 8 mai
- Concours de pétanque, le 26 mai
- Week-end vogue, les 23,24 et 25 juin

L'ensemble des membres de l'association AJCL vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2023 !

Le 23 septembre, nous avons renouvelé notre bureau qui se compose :

Président : Corentin Laval
 Vice Président : Nathan Caruana
 Vice Secrétaire : Evan Vernay
 Trésorier : Flavien Brosson
 Vice Trésorier : Louis Sabot
 Membres actifs : Hugo Henry, Guillaume Limasset, Léa Magnin





Association pour la Valorisation du Patrimoine Longeard

Notre projet de signalétique avance doucement et nous avons pu finaliser l'intégration de QR Code sur les panneaux via le site de la Mairie.
Un repérage des emplacements a été réalisé et les propriétaires ont été informés.

La boîte à livres installée Place de la Boirie, à Dizimieux le 10 mai 2020, chez Ninette et Jean Boiron fonctionne bien et de nombreux habitants en profitent.

Nous avons suivi avec intérêt l'opération « mon chemin j'y tiens, je l'entretiens », c'est dans cet esprit que la municipalité de Longes et une équipe de randonneurs emmenée par Georges Garde, vice-président, responsable de la commission sentiers au comité Loire de la Fédération française de la randonnée pédestre, ont procédé à la pose d'une passerelle le jeudi 5 mai en contrebas du pont de Griffoney pour remédier à l'éboulement du pont romain.



Le 9 septembre avec l'appui technique de la « Boule Longeard » nous avons pu organiser un concours de pétanque qui a rassemblé 26 doublettes.
Le bénéfice réalisé nous permet de couvrir les frais de fonctionnement de notre association.



Cette fin d'année 2022 a été marquée par le décès de Claude Berlioz, le mari de Marie-Noëlle, notre secrétaire. Il est décédé le 13 octobre 2022, un hommage lui a été rendu et nous avons pu l'accompagner aux côtés de son épouse et de sa famille.
« Claude, 81 ans, fils cadet d'une famille de 3 enfants, a passé sa jeunesse à Saint-Fons puis à Lyon et à Ceyzérieu (Ain). Après le bac, il a intégré l'école de Tannerie de Lyon. Directeur technique dans l'industrie du cuir, il a dirigé personnel et production jusqu'en 1990. Intéressé par l'automobile, il a créé un atelier de sellerie qui l'a conduit à la retraite en 2001.



Ce métier lui a permis de faire des séjours au Paraguay et en Chine. Dans sa vie privée, Claude a épousé Marie Noëlle en 1969. Leurs deux fils, Thomas et Romain, ont agrandi la famille. Il était l'heureux grand-père de six petits-enfants. La famille a acquis, en 1974, une vieille ferme à la Ballasserie et Claude s'est passionné pour sa rénovation. Il a accompagné son épouse qui a participé à l'écriture du livre sur Longes où la cérémonie s'est déroulée le 19 octobre 2022 à l'église et au cimetière où il repose ».

En ce qui concerne nos projets pour l'année 2023, nous allons continuer à travailler sur la mise en place de notre signalétique devant nos principaux monuments afin de les faire découvrir aux gens de passage et redécouvrir aux habitants de la commune.

Le bureau de notre association se compose d'un Président, Bernard Chavas, d'un trésorier, Fabrice Fond, d'une secrétaire, Marie Noëlle Berlioz et de membres actifs : Didier Teste, Agnès et Alain Bonnard, Claudette et Robert Bonnard. D'autres personnes peuvent se joindre à nous il suffit de contacter l'un des membres ou de se faire connaître en Mairie

Toute l'équipe de l'A.V.P.L (Association pour La Valorisation du Patrimoine Longeard) vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2023.



Commémoration à REMILLIEUX

Comme chaque année à Remillieux, au mois de septembre, l'association « Amicale des résistants et amis secteur Gier », le Maire et d'une délégation de la municipalité de Longes, sont venus déposer deux gerbes au pied de la stèle élevée en hommage aux habitants du hameau qui ont aidé les résistants en 1944.

Cette année il y avait beaucoup plus de monde que les années précédentes, environ une soixantaine de personnes.

La sonnerie aux morts a accompagné les drapeaux pour rendre hommage aux défunts des guerres.

Ensuite, la Marseillaise a résonné devant le monument.

Pascale VIOLLET, secrétaire de l'association, nous a fait lecture d'articles de presse de 1970 retraçant l'inauguration de cette stèle.

Si cette année l'assistance était plus nombreuse, c'était pour participer à une randonnée commentée, conduisant sur le site où les maquisards avaient établi leur campement dans les bois du Mont Monnet, et découvrir les vestiges des « cabanes du maquis »



Un pique-nique était prévu sur place, mais la pluie du matin avait bien humidifié les sous bois, alors tout le monde est redescendu au hameau pour se mettre à l'abri dans une grange gracieusement mise à disposition par la famille BALLAS.

Après un vin d'honneur offert par municipalité, chacun put se restaurer au sec.

L'après midi, les plus courageux (ils étaient nombreux) sont repartis dans les bois pour découvrir une autre cachette et une pierre gravée par un berger.

Le retour s'est fait par une visite des murailles du Mont Monnet, de la madone, de la chapelle, du site des charbonniers et du chirat.

La journée a été rythmée par les explications de Michelle DESTOUR, historienne et de plusieurs randonneurs, notamment Raymond BROSSON, originaire de Chassenoud, la seule personne ayant vécu à cette période.



Club Heureux de Vivre à Longes

Notre petit groupe est toujours plein d'entrain malgré notre moyenne d'âge de plus en plus élevée, ce qui limite nos activités.

Nous avons toujours nos rencontres, tous les mardis de 14 heures à 17 heures 30 dans la salle des associations.

Nous jouons aux cartes et autres jeux de société et nous prenons le temps de boire un café et de manger des petits gâteaux.

Chaque participant verse un euro, ce qui nous permet de financer les boissons et les gâteaux et deux repas par an dans les restaurants du village.

Si certaines personnes sont tentées de venir nous rejoindre, nous leur réserverons un accueil chaleureux.

Notre assemblée générale est prévue le mardi 31 janvier 2023 et tous les retraités de la commune y sont invités.

**Joyeuses fêtes de fin d'année
et meilleurs vœux à tous.**

Les Classes
en 2



Les Classes
en 2





Paroisse du Bienheureux Frederic Ozanam au pays de Condrieu

Longes fait partie des huit clochers de la Paroisse Frédéric Ozanam (Trèves, Les Haies, Ampuis, Condrieu, Tupin et Semons, Vérin, Saint Michel sur Rhône et Longes) mais il faut savoir que nos prêtres ont également en charge la Paroisse Saint Ferréol qui regroupe quatre clochers (Loire sur Rhône, Saint Cyr sur le Rhône, Saint Romain en Gal et Sainte Colombe).

Petit rappel historique : Qui étaient Frédéric Ozanam et Saint Ferréol ?

Frédéric Ozanam était un professeur de littérature étrangère à la Sorbonne (1813 – 1853). Il était historien et essayiste catholique français ainsi que le fondateur de la société de Saint Vincent de Paul. Il a été béatifié en août 1997 par Jean Paul II.

Saint Ferréol était tribun militaire à Vienne en Dauphiné au III^{ème} siècle. A la persécution, il refusa d'arrêter les chrétiens et fut sommé par le gouverneur de la ville d'offrir le sacrifice aux idoles ce qu'il refusa également. Il fût arrêté, jugé et exécuté en 304.

L'année 2022 a vu le départ du Père Isidore le 31 août, il était parmi nous depuis septembre 2018. Il est retourné dans son pays d'origine, la Côte d'Ivoire.

C'est le Père François, venu du Togo, qui a rejoint le Père Luc Biquez responsable de nos deux paroisses.

Sur Longes, une messe est prévue chaque deuxième dimanche du mois.

Au cours de l'année 2022, plusieurs offices ont été célébrés dans les différentes chapelles de la commune :

- ✓ Le lundi de Pâques (18 avril) messe à Nuzières suivie d'un repas partagé
- ✓ Le lundi de Pentecôte (06 juin) messe à la Chapelle du Mont Monnet
- ✓ Le 07 août, jour de la kermesse, messe à la Chapelle de Dizimieux
- ✓ Le 1^{er} novembre, rassemblement au cimetière de Longes à 15 heures
- ✓ Le 02 novembre, messe pour nos défunts à 10 h 30 à la Chapelle de Dizimieux.

Nous avons célébré cette année dans notre paroisse cinq funérailles, douze baptêmes et un mariage.

Les contacts de nos paroisses :

- ✓ Père Luc Biquez - Tél. : 06 82 73 59 42 - mail : biquez.luc@orange.fr
- ✓ Père François Kokou Amedjenou - Tél. : 07 66 64 52 59 - mail : perfrank@yahoo.fr
- ✓ Diacre permanent : Jacques Régnier-Vigouroux – Tél. : 06 78 62 69 44
mail : j.regniervigouroux@lyon.catholique.fr

Les contacts de notre paroisse de Longes

- ✓ Elisabeth Bruyas - Tél. : 06 26 49 70 43 – mail : bruyas.elisabeth@orange.fr
- ✓ Régine Duc – Tél. : 06 84 11 51 81 (représentante également du Secours Catholique sur le plateau (Longes, Trèves et Les Haies) et rattachée à la délégation de Condrieu dont Marie Héléne Charles est la représentante.

En cette année qui commence, gardons l'espoir d'une paix durable. Confions au Seigneur nos doutes, nos peines et nos joies et demandons-lui la force d'avancer à sa suite.

Meilleurs vœux à tous pour l'année 2023.



Le bureau du syndicat intercommunal, propriétaire du complexe sportif du Fautre à Trèves est composé de 3 titulaires et un suppléant de chacune des communes et la présidence tourne à tour de rôle dans chacune des communes.

Pendant le mandat municipal 2020-2026, la présidence revient à la mairie de Les Haies et Mme PAOLUCCI Joëlle a été élue présidente en juin 2020.

Elle est entourée de 2 vice-présidents, Monsieur CHAPELLE Erik, adjoint de la mairie de Trèves et Monsieur TESTE Didier, adjoint de la mairie de Longes.

Les autres membres sont :

- Pour la commune de Les Haies : M. Bruno GRAPOTTE (titulaire), M. Fred MICHAUD (titulaire) et M. Thierry BOSVERT (suppléant)
- Pour la commune de Trèves : M. Patrick LAFAY (titulaire), Mme Laure RIVOIRON (titulaire) et Mme Sylvia COSTANZA (suppléant)
- Pour la commune de Longes : M. Sylvain RIVORY (titulaire), Mme Brigitte RUDEAUX-POMMATEAU (titulaire) et M. Lucien BRUYAS (suppléant)

Recettes et dépenses 2022 :

- **Les recettes de fonctionnement sont constituées de :**
 - ✓ La participation des 3 communes répartie en fonction du nombre d'habitants : 150 594 €
 - ✓ Location de la salle Pierre Bret : 19 310 €
 - ✓ Location de la maison, des associations utilisant le complexe sportif (Association des 4 vents, l'Echappée et Couture) : 10 500 €
- **Les dépenses de fonctionnement arrêtées au 24/11/2022 :**
 - ✓ EDF, Eau, fioul : 21 357 €
 - ✓ Entretien des terrains et abords : 18 460 €
 - ✓ Entretien bâtiment, matériel, nettoyage des locaux, réparation chambre froide, réparation de la chaudière, débouchage des WC : 14 662 €
- Les dépenses d'investissement :
 - ✓ Achat ordinateur : 1796 €
 - ✓ Installation des badges : 17 278 €
- **Nous avons 2 emprunts contractés lors de la construction de la salle Pierre Bret :**
 - ✓ 1er : 2 998 € par mois soit 35 976 € par an
 - ✓ 2ième : 2485 € par mois soit 29820 € par an
- **Nous avons des dépenses qui ne sont pas encore réalisées mais les devis ont été acceptés :**
 - ✓ Ets RIVORY : divers travaux de réparation salle Pierre Bret : 2 004 €
 - ✓ Ets LEAULT : Nettoyage regard et remise en place de terre : 1 250 €
 - ✓ Ets RIVORY : Travaux de réparation sanitaire du gymnase : 1 007 €

Les gros projets sont :

- Refaire la clôture vers la maison côté de la route
- Refaire l'ensemble de l'éclairage extérieur en LED

Location Salle Pierre Bret :

Nous venons d'installer un défibrillateur sous le porche de la salle Pierre Bret à droite de la porte d'entrée qui nous espérons ne sera jamais utilisé mais peut être utile en cas de besoin.

Pour l'année 2022, la salle Pierre Bret est louée sur 28 weekends (78% par des habitants ou associations des 3 communes et 22% par des personnes extérieures)

Nous vous rappelons que les demandes de location doivent se faire obligatoirement par mail à l'adresse suivante : syndicat.fautre@gmail.com

Vous trouvez ci-dessous les différents tarifs de location :

PARTICULIERS HABITANT LES 3 COMMUNES ADHERENTES et les enfants qui sont partis et dont leurs parents résident les 3 communes.

| | LOCATION |
|---|----------|
| Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 15h au lendemain 7h | 370 € |
| Du Samedi – 8h au Dimanche – 8h | 644 € |
| Du Dimanche – 9h à 22h | 534 € |
| Du Vendredi – 15h au Dimanche – 8h | 760 € |
| Du Samedi – 8h au Dimanche – 22h | 919 € |
| Du Vendredi – 15h au Dimanche – 22h | 1 130 € |
| Réveillon de Noël, Saint Sylvestre | 644 € |
| Jours fériés | 534 € |
| Jours avant et après jours fériés | 285 € |

ASSOCIATIONS AYANT LEUR SIEGE SUR LES 3 COMMUNES

| | LOCATION |
|---|----------|
| Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 15h au lendemain 7h | 221 € |
| Du Samedi – 8h au Dimanche – 8h | 370 € |
| Du Dimanche – 9h à 22h | 303 € |
| Du Vendredi – 15h au Dimanche – 8h | 417 € |
| Du Samedi – 8h au Dimanche – 22h | 496 € |
| Du Vendredi – 15h au Dimanche – 22h | 603 € |
| Réveillon de Noël, Saint Sylvestre | 370 € |
| Jours fériés | 303 € |
| Jours avant et après jours fériés | 285 € |

PARTICULIERS (EXTERIEURS AUX 3 COMMUNES), ASSOCIATIONS AYANT LEUR SIEGE A L'EXTERIEUR DES 3 COMMUNES

| | LOCATION |
|---|----------|
| Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 15h au lendemain 7h | 664 € |
| Du Samedi – 8h au Dimanche – 8h | 1 214 € |
| Du Dimanche – 9h à 22h | 993 € |
| Du Vendredi – 15h au Dimanche – 8h | 1 447 € |
| Du Samedi – 8h au Dimanche – 22h | 1 763 € |
| Du Vendredi – 15h au Dimanche – 22h | 2 186 € |
| Réveillon de Noël, Saint Sylvestre | 1 202 € |
| Jours fériés | 993 € |
| Jours avant et après jours fériés | 534 € |



L'association des 4 Vents

Nous nous étions quittés il y a un an en étant un peu perplexes voire inquiets après deux années qui ne nous ont pas fait de cadeaux : la perte de nombreux adhérents, une trésorerie très difficile à gérer si nous ne retrouvions pas rapidement de nouveaux ou anciens adhérents. Mais nous n'étions pas vaincus, et dès l'assemblée générale la nouvelle équipe s'est mise au travail. Le sang nouveau mis en place dans nos structures secrétariat et comptabilité a permis de repartir sur de nouvelles bases.

Les outils indispensables comme le site internet (asqv.fr) ont été mis en place, la communication modifiée et clarifiée, la comptabilité suivie toujours avec autant de rigueur.

Bien sûr l'équipe de direction est importante mais nos intervenants salariés et indépendants ont été au top. Ils ont pris leurs missions à cœur afin d'attirer de nouveaux

adhérents. Nous avons fait le bon choix en validant l'arrivée de nouveaux intervenants : gym pour enfants, cross training et yoga qui nous ont fait décoller leur section.

L'association est composée de 16 sections différentes dont une autonome : le foot

Nos activités culture : arts plastique enfants, théâtre enfants, atelier « Ecrivents » et chorale

Nos activités sportives : Zumba Kids, zumba adultes, baby gym, gym 3 pommes, multisports, kick boxing, multiboxes, gym fitness, gym adaptée, cross training, Pilates natation et yoga.

Vous pouvez communiquer avec nous par le site internet : asqv.fr ou le Facebook et notre adresse mail : asociationasqv@gmail.com

Sportivement l'équipe ASQV

Natation

Débutants ou confirmés, les membres de l'activité Natation, dont trois nouveaux adhérents pour cette année, se retrouvent tous les mercredis soirs à la piscine de Loire sur Rhône pour une heure de pratique sportive bien sûr, ... mais aussi pour le plaisir de la rencontre amicale.

Un moment tellement sympathique, que les nageurs ont pour habitude d'organiser un repas de fin de saison en juin et un week-end en septembre auxquels les conjoints sont également invités.

C'est ainsi qu'après un repas au restaurant de la Croix de Montvieux, nombreux étaient les participants au périple de deux jours à Annecy, avec visites culturelles du Château de Menthon Saint Bernard, de Talloires et Annecy, intermèdes gastronomiques dont un repas-croisière sur le lac puis découverte de l'extraordinaire canyon que sont les gorges du Fier.

Que de bons moments partagés !



Annecy

Gym



Groupe de Gym Adaptée lundi de 8H50 à 9H50



Groupe de Gym Fitness lundi de 10H à 11H



Groupe de Gym Fitness mardi de 20H15 à 21H15



La Chorale des 4 Vents

Nous voici repartis pour la saison 2022-2023 avec un effectif qui frôle les 50 participants.

L'année 2021-2022 a été excellente tant au niveau de nos répétitions (un moment gênées par les règles du COVID) que pour les activités complémentaires.

Tout d'abord, le dimanche 24 novembre, totalement réussi, a permis à 200 personnes de passer une excellente journée autour d'une succulente choucroute et de danser grâce à notre animateur habituel, Noël.

Le concert du mois d'avril dont la seconde partie était animée par le « Lucien » a fait aussi salle comble et nous a procuré la joie de présenter notre travail de l'année sous la direction de Michel, notre chef.

Au mois de mai, c'est en week-end que nous nous sommes retrouvés, Robert à son habitude, nous a organisé 3 jours de chants, de partages joyeux à Pont en Royans, dans les locaux du Musée de l'Eau.

Au programme, petite conférence sur l'eau, répétitions des chants et soirée festive du samedi où la participation de chacun a permis un moment de rires, de blagues et de chansons,

A la fin de ces trois jours, une belle balade en bateau sur la Bourne a clôturé ces jours heureux, chacun repartant vers ses activités.

C'est autour d'une paëlla que nous avons en juin fêté la fin de l'année non sans avoir fixé la date de la reprise.

Le programme de cette année :

Journée choucroute le dimanche 20 novembre 2022.

Concert annuel le samedi 1er avril à 20h.

Weekend les 12-13 et 14 mai à Vogüé – Ardèche

Vous trouverez plus d'informations par affiches ou dans vos publications municipales au moment des manifestations.

Vous aimez la convivialité et le partage, venez nous rejoindre à la salle Pierre Bret au Fautre (Trèves) vous serez accueilli avec joie.

Répétitions le mercredi de 20 à 22 h

95 € pour l'année avec 2 cours d'essai gratuits

Yoga



Pilates



Multi Boxe



Groupe kick boxing



L'Outil en Main


Fort de vouloir élargir la partie culturelle de l'ASQV, Christelle Poretti Moretton, secrétaire de l'association, a eu l'idée de créer une section « l'outil en main », association qu'elle avait connue auparavant sur les communes de Saint Symphorien sur Coise et sur Saint Etienne.

Malheureusement comme « l'outil en main » est une marque déposée nous avons dû créer une association à part de l'ASQV dont les membres du bureau ont désormais une double casquette. Christelle Poretti-Moretton, secrétaire à l'ASQV et présidente de l'outil en main, Pascale Bargeault, secrétaire de l'ASQV et aussi secrétaire de l'outil en main et Gabriel Denuzière trésorier adjoint de l'ASQV et Trésorier de l'outil en main.

Nous avons dû aussi rechercher des locaux, ne pouvant pas laisser notre matériel sur place au sein du Fautre en raison des activités diverses de l'ASQV. Nous sommes partis démarcher nos trois communes (Trèves, Longes et Les Haies) que l'on remercie pour leur accueil et de leur enthousiasme pour notre projet. Nous remercions tout particulièrement la commune des Haies, son maire Monsieur Thierry Sallandre et le conseil municipal qui ont mis à notre disposition un appartement pour nous servir de local sur leur commune.

Notre association a pour but d'initier des jeunes de 9 à 17 ans aux métiers manuels, de l'artisanat et du patrimoine par des bénévoles, professionnels à la retraite ou en activité et/ou des passionnés, avec de vrais outils dans de vrais ateliers. L'atelier d'une association l'Outil en main est un lieu d'échange intergénérationnel. Les bénévoles transmettent aux jeunes générations les gestes de leur métier et des savoir-faire qui ne s'apprennent pas dans les livres. Les jeunes accueillis dans les ateliers découvrent différents métiers tout au long de l'année et réalisent des ouvrages de leurs mains. Depuis plus de 25 ans les associations de L'Outil en main contribuent à l'épanouissement intergénérationnel.

Plus de 100 métiers sont répertoriés dans les 240 associations de l'outil en main. Certains jeunes ont même trouvé leur voie professionnelle et quelques-uns sont devenus meilleurs ouvriers de France. sont devenu meilleur ouvrier de France.



REJOIGNEZ-VOUS L'Outil en Main

Vous avez exercé un métier manuel ou artisanal ?

Vous avez du temps à consacrer aux jeunes ?

Nous cherchons des bénévoles !

CONTACTEZ L'ASSOCIATION PROCHE DE CHEZ VOUS !

QUAND ? Samedi de 9h à 11h en période scolaire. L'Outil en Main les 4 vents des hauts de Condrieu

POURQUOI ? Pour faire découvrir un métier, une passion, transmettre des savoir-faire. 41 chemin de la sainty 69420 LES HAIES
oemdeshautsdecondrieu@gmail.com
06.32.82.95.36

QUELS METIERS ? Bâtiment, arts, cuisine, environnement, esthétique, textile... tous les métiers sont représentés !
facebook Outilenmain Des Quatre-vents

www.loutilenmain.fr

Les 10 fondamentaux de l'outil en main sont :

- 1- D'initier les jeunes à la connaissance et à la pratique des métiers,
- 2- Développer leur dextérité manuelle,
- 3- Découvrir et travailler la matière,
- 4- Elaborer et réaliser un bel ouvrage,
- 5- Apprendre le respect de l'outil et du travail bien fait,
- 6- Eveiller le regard des jeunes et les sensibiliser au patrimoine,
- 7- Découvrir et se découvrir en prenant confiance en soi,
- 8- Susciter des vocations,
- 9- Maintenir un lien générationnel,
- 10- Mieux vivre ensemble et participer au bien vieillir.

Nous sommes à la recherche de dons de matériel, de partenaires mais aussi de bénévoles. Nos ateliers se déroulent les samedis de 9h à 11h afin de ne pas faire concurrence aux activités proposées par l'ASQV et pour toucher un public différent en particulier les collégiens. Nos ateliers ont débuté le samedi 12 novembre 2022.

Pour nous contacter :

Facebook : Outilenmain Des Quatre-vents

Téléphone : 06 32 82 95 36

Mail : oemdeshautsdecondrieu@gmail.com



Le Parc du Pilat

Pilat-rando.fr sur votre téléphone

Le site des itinéraires de randonnée du Parc du Pilat vient d'être modernisé, il est désormais accessible sur votre smartphone, avec de nouvelles fonctionnalités.

Ce printemps, le Parc du Pilat a ajouté une fonctionnalité à son site internet, une WebApp ! C'est-à-dire que vous pouvez l'épingler sur votre smartphone, comme une application, sans surcharger votre machine. Mais surtout, les itinéraires deviennent accessibles sur les smartphones avec la possibilité de se géolocaliser sur le tracé. Autrement dit, votre téléphone va se transformer en carte de randonnée, fini la recherche rassurante de la balise pour vous guider.

Pilat-rando.fr, c'est toujours, plus de 200 circuits de randonnée suivis, entretenus, balisés et décrits sur des fiches topo-guide téléchargeables gratuitement ! Randonneurs, VTTistes, Traileurs ou Cyclo trouveront les chemins qui leur conviennent, ainsi que les points d'intérêt et les services à proximité des itinéraires. Pilat-rando.fr

Plus d'informations ici

<https://www.parc-naturel-pilat.fr/actualites/pilat-rando-fr/>



« Observer les paysages du Pilat »

Retrouver 30 années d'observation des paysages du Pilat dans un beau livre de la nouvelle collection "Patrimoines et richesses du Pilat". Une collection issue d'un partenariat entre Jean-Pierre Huguét édition et le Parc naturel régional du Pilat. 180 pages et 860 photographies retracent le travail de l'observatoire photographique des paysages du Parc du Pilat.

Ces séries d'images témoignent des transformations contemporaines à l'oeuvre. Le livre aborde également les questionnements liés à l'observatoire photographique exprimant les phénomènes de société que seuls les paysages et la photographie ont la capacité de révéler.

Auteur des textes :

Julien Marceau, paysagiste concepteur du Parc du Pilat et Daniel Quesney, photographe de l'observatoire

Auteurs des photographies :

Sophie Ristelhueber, photographe et Daniel Quesney, photographe.

ISBN : 978-235575-313-8

Prix : 35 € livre en vente dans les librairies et auprès des Editions Huguét - www.editionhuguét.com/



Destination 2041, la révision de la charte avance

La révision de la charte du Parc pour un renouvellement du classement du territoire en tant que Parc naturel régional sur la période 2026-2041 se poursuit.

Le diagnostic du territoire, l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte actuelle, l'évaluation de l'évolution de la biodiversité sont terminés. Ils sont en ligne sur le site internet. Sur cette base, le Parc du Pilat a organisé plusieurs temps de concertation avec élus, citoyens et acteurs socio-économiques. Ainsi, 5 grandes orientations pour la prochaine charte se dessinent :

- Renforcer le sentiment d'appartenance et l'implication de tous dans le projet de territoire.
- Accroître la qualité écologique et paysagère du territoire
- Développer une économie qui intègre les défis écologiques et sociaux
- Accueillir dans des conditions pérennes pour le territoire et ses ressources
- Tendre vers une plus grande résilience et une plus grande adaptabilité

Des ateliers d'écriture avec élus et techniciens des collectivités concernées par le Pilat sont en cours. Une consultation locale sur une version provisoire de la charte sera organisée au premier semestre de l'année 2023 pour procéder à des ajustements.

Vous pouvez suivre l'ensemble de la démarche sur <https://www.parc-naturel-pilat.fr/destination2041/>

En 2022, une nouvelle offre transport s'est mise en place sur l'Agglo

Bougez facile avec l'Agglo !

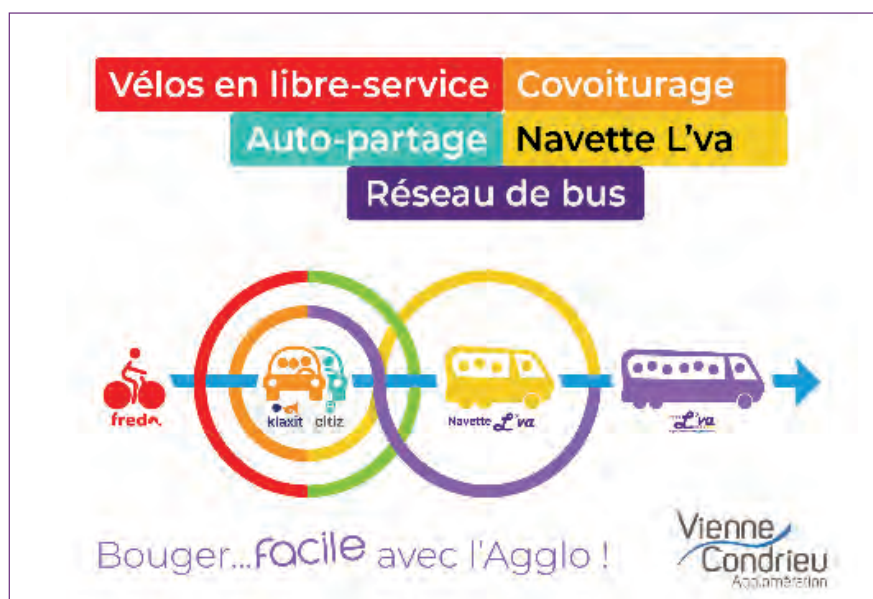
L'année 2022 a été marquée par la mise en place de notre nouvelle délégation de service public en transport.

Dès le mois d'avril 2022, deux nouvelles solutions de mobilité ont été mises en place sur le territoire : la Navette L'va et le dispositif de covoiturage Klaxit.

En septembre 2022, c'est le nouveau réseau de bus qui s'est vu doté d'une plus large amplitude horaire, de fréquences améliorées et qui permet des liaisons entre les 2 rives du Rhône...

Se déplacer sur le territoire se conjugue aujourd'hui avec covoiturage, autopartage, Navette L'va, réseau de bus L'va et vélos en libre-service.

Tout d'horizons des dispositifs de déplacements proposés par l'Agglo



Le réseau de bus L'va

L'offre répond aux objectifs des élus qui souhaitent notamment, améliorer l'attractivité globale du réseau et son niveau de fréquentation, en optimisant la complémentarité de l'offre bus avec l'offre ferroviaire et les gares de Vienne, Chasse-sur-Rhône, Estressin et Givors, et en améliorant les conditions de desserte des pôles de santé et des sites économiques majeurs.

Le réseau de bus L'va se compose de 8 lignes urbaines et de la ligne 134, qui relie la gare de Givors à Condrieu (quartier La Maladière)

Le nouveau réseau dessert les gares !

- Gare de Chasse-sur-Rhône par la ligne 5
- Gare d'Estressin par la ligne 1
- Gare de Givors par les lignes 5 et 134
- Gare de Vienne par les lignes 1, 2, 3, 4, 6, 7 et 8

Le nouveau réseau dessert les zones d'activités majeures

- les zones d'activité de Chasse-sur-Rhône par la ligne 5
- les zones d'activité de Pont-Évêque par la ligne 1
- la zone d'activité de Loire-sur-Rhône par la ligne 134

Le nouveau réseau dessert les pôles médicaux !

- la clinique Trénel à Sainte-Colombe par les lignes 8 et 134
- l'EPHAD de Bérardier à Jardin par la ligne 7
- l'hôpital Lucien Hussen par la ligne 2
- l'hôpital de Condrieu par la ligne 134

Le nouveau réseau de bus L'va, c'est aussi :

Une liaison Vienne <> Estressin <> Chasse-sur-Rhône, possible en train TER.

L'avantage de l'offre train est son fonctionnement du lundi au dimanche, de 6h à 21h/21h30, de nombreuses liaisons par jour et un service rapide et indépendant des conditions de circulation routière (10 minutes gare à gare de Chasse à Vienne et 4 minutes d'Estressin à Vienne).

Pour emprunter ce TER, un nouveau titre de transport spécifique, appelé T-libr « S » est nécessaire. Le ticket T-libr S permet d'utiliser avec un même titre le TER entre Chasse et Vienne et le réseau de Bus L'Va, avant ou après le train (correspondances possibles pendant 1h après la première validation).

Ce ticket peut s'acheter

- à l'unité : 1,40 € (au lieu du prix standard de 2,90 €).
Ce titre est chargeable sur carte Oûra, en gare (guichet ou distributeur) ou à l'agence de la Mobilité ou chez le dépositaire de Chasse-sur-Rhône, ou par SMS ou à bord du bus.

- par carnets de 10 : 13 €.

Chargeables sur carte Oûra chargeable sur carte Oûra en gare (guichet ou distributeur, à l'agence de la Mobilité ou chez le dépositaire de Chasse-sur-Rhône)

- ou par abonnement mensuel : 35 € (plein tarif) / 15 € (- de 26 ans)

Les tarifs sociaux auront aussi accès au train après instruction, au même tarif que l'actuel.

Le réseau de bus L'va





En complément des lignes régulières du réseau L'va, **le dispositif de transport à la demande**, appelé « Navette L'va », propose des trajets (allers simples ou allers-retours), définis selon 4 zones géographiques distinctes, entre les 30 communes de l'Agglo et des établissements de santé, des zones d'activités, des commerces et des gares.

La Navette L'va permet ainsi de se déplacer plus librement et pour le prix d'un ticket de bus (1,20 €, valable une heure sur tout le réseau L'va), du lundi au samedi, et à de nombreux horaires. À noter que depuis toutes les communes du territoire, il est possible de se rendre à Vienne, dans le centre-ville (du lundi au samedi) et au marché (le samedi).

La Navette L'va permet aussi des connexions avec les lignes régulières de bus (lignes 1 à 8) et les lignes TER.

Les destinations de la Navette L'va selon ma commune de résidence :

J'habite une commune de la zone Rive droite Gier (Échalas, Loire-sur-Rhône, Longes, Saint-Romain-en-Gier, Trèves), je peux me rendre :

| | |
|---|--|
|  | <ul style="list-style-type: none"> Établissements de santé : clinique Trénel, hôpital de Condrieu |
|  | <ul style="list-style-type: none"> Zone Industrielle ⁽¹⁾ de Loire-sur-Rhône / Saint-Romain-en-Gal |
|  | <ul style="list-style-type: none"> Commerces et marchés : centre-ville de Vienne, centre-ville de Givors, marché de Rive-de-Gier (le mardi le vendredi), marché de Givors (le vendredi), marché de Vienne (le samedi) |
|  | <ul style="list-style-type: none"> Gares : gare de Givors et gare de Rive-de-Gier |

Fiches horaires de la zone Rive Droite Gier (horaires d'arrivée sur le lieu indiqué ou de départ du lieu indiqué) :

Exemple : Carole habite à Loire-sur Rhône et souhaite se rendre au marché de Givors le vendredi suivant. Dans la grille horaire de la zone Rive Droite Gier, elle choisit l'horaire d'arrivée à 9h30 au marché de Givors. La centrale de réservation lui indique un horaire de prise en charge à 9h20 à l'arrêt "Colombier". Elle prend aussi le temps de réserver son retour et repartira à 12h du marché pour une arrivée chez elle à 12h10.

Le covoiturage Klaxit

Grâce à l'Agglo, avec Klaxit, le conducteur qui propose des places dans son véhicule est indemnisé de 2 € (2) par passager transporté sur les 20 premiers kilomètres (puis 0,10 €/ km jusqu'au 30^e km). Tout est gratuit pour le passager :

Covoiturer :

- Pour le passager, c'est faire des économies de frais de carburant et d'entretien sur sa voiture.
- Pour le conducteur, c'est avoir une indemnité pour aider à les payer.
- C'est diminuer l'autosolisme donc se déplacer de manière plus responsable, en luttant contre la pollution et le réchauffement climatique. C'est aussi participer à la réduction de la congestion routière et aux difficultés de stationnement.
- C'est se déplacer de manière plus sécurisée. Des études montrent en effet que le conducteur est plus prudent s'il transporte d'autres passagers.
- C'est plus convivial et c'est bien utile dans cette période !

BON A SAVOIR :

Avec le dispositif de covoiturage Klaxit, vous bénéficiez d'une garantie retour-maison : le conducteur vient d'annuler le trajet de retour prévu ? Pas d'inquiétude, l'assistance Klaxit vous appelle un taxi ou un VTC pour vous reconduire chez vous, gratuitement.

Comment ça marche ?

Tout se passe sur l'application Klaxit. Téléchargez l'application Klaxit, disponible pour Android et Apple et créez votre compte client.

• Vous recherchez un covoitureur ?

Indiquez vos adresses de départ et d'arrivée, vos préférences horaires et Klaxit se charge de vous trouver le covoitureur parfait.

• Vous savez déjà avec qui covoiturer ?

Plus besoin de réserver à l'avance : retrouvez votre covoitureur devant le véhicule et activez la fonction « partir maintenant ». C'est aussi simple que cela.

L'auto-partage

L'auto-partage, ou véhicule en libre-service, est un service de location de véhicules disponibles 24h/24 et 7j/7 pour tous les déplacements du quotidien, accessible avec ou sans abonnement. L'auto-partage offre une solution de mobilité supplémentaire et devient complémentaire aux transports collectifs, au covoiturage et au vélo.

À Vienne, ce service est opéré par CITIZ.

Le service comprend :

- Une place de stationnement réservée, avec borne de recharge pour le véhicule électrique
- L'assurance tous risques
- L'entretien
- Le nettoyage
- Le carburant

Vous ne payez que ce que vous consommez, au ¼ d'heure et au kilomètre près.

Avec CITIZ, vous divisez par deux votre budget auto ! Et vous contribuez à la diminution du nombre de véhicules en circulation et en stationnement (1 véhicule CITIZ remplace en effet jusqu'à 10 véhicules).

Comment ça marche ?

L'inscription à CITIZ peut se faire

- par internet : <http://alpes-loire.citiz.coop/>
- ou sur rendez-vous à la **Maison de la mobilité, place Pierre Séward à Vienne - 04 74 85 18 51.**

Pour en savoir plus sur l'auto-partage CITIZ :
<https://alpes-loire.citiz.coop/particuliers>



La Zone 30

Pour

- apaiser la circulation,
- mieux partager l'espace public,
- améliorer la sécurité,
- réduire le bruit et la pollution

Qu'est-ce qu'une zone 30 ?

- Une zone 30 est un espace public où la vitesse est limitée à 30 km/h. Cette diminution de vitesse permet d'équilibrer les pratiques de circulation.
- Elle encourage la pratique de la marche, en facilitant les traversées de rues pour les piétons, mais aussi l'usage du vélo, en favorisant sa cohabitation sur la chaussée, avec les véhicules motorisés.
- La zone 30 permet la mise en place de contresens cyclables sur les rues à sens unique sélectionnées.
- Sur une zone 30 km/h, la vitesse est limitée pour tous les véhicules : vélos, cyclomoteurs, motos, automobiles, véhicules de livraison, bus.
- Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation spécifique et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse

Pourquoi une zone 30 ?



- **Plus de sécurité :** La distance de freinage (sur route sèche) est de 13 m à 30 km/h contre 26 m à 50 km/h. Le champ de vision est également plus large, ce qui permet d'anticiper et d'éviter les

accidents. En cas de choc, le risque pour un piéton d'être tué est beaucoup plus faible à 30 km/h qu'à 50 km/h.

- **Un espace public mieux partagé La circulation est plus apaisée et plus sûre.**

La cohabitation entre tous les usagers est améliorée : automobilistes, cyclistes et piétons (notamment les enfants et les personnes âgées et/ou à mobilité réduite).

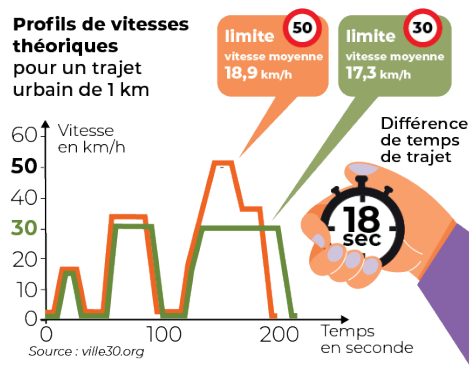
- **Moins de nuisance :**

La pollution et le niveau de bruit diminuent grâce au développement des déplacements non motorisés. La circulation est plus fluide. Par ailleurs, moins accélérer économise du carburant !

Le saviez-vous ?

Lorsque le trafic est dense, et en raison des nombreux arrêts et congestions, la vitesse en ville est souvent inférieure à 20 km/h.

Rouler à 30 km/h dans le centre-ville a donc un impact négligeable sur le temps de parcours.



Comment reconnaître une zone 30 ?

Lorsque le trafic est dense, et en raison des nombreux arrêts et congestions, la vitesse en ville est souvent inférieure à 20 km/h.



À l'entrée de la zone

>Panneau de signalisation et marquage au sol



Sur les rues à sens unique, avec double sens autorisé aux cyclistes

>Panneau informant les automobilistes que des cyclistes peuvent circuler à contresens.



>Panneau informant les cyclistes qu'ils sont autorisés à emprunter la rue à contresens



>Panneau informant les cyclistes qu'ils sont autorisés à emprunter la rue à contresens



À la sortie de la zone

>Panneau de signalisation

Personnes en situation de handicap

Une équipe mobile d'aide aux aidants de personnes en situation de handicap.

L'association ALGED déploie son équipe mobile depuis mars 2022 sur la zone sud du département du Rhône. Financée par le Département du Rhône et la CNSA à titre expérimental, l'équipe mobile met à disposition des professionnels, travailleurs sociaux, psychologues, ergothérapeutes, pour des interventions rapides et orientées solutions.

Elle propose aux aidants :

- Une évaluation des situations à domicile au niveau administratif, technique, psychologique, éducatif ou relationnel
- La mise en place d'un plan d'accompagnement élaboré avec l'aidant et l'aidé
- Des interventions adaptées au projet :
 - ✓ Évaluation des besoins en aide technique, humaine et mise en place des aides
 - ✓ Soutien psychologique de l'aidant,
 - ✓ Soutien éducatif à l'aidant
 - ✓ Mise en place de séjours séquentiels ou répit
 - ✓ Soutien à la recherche d'un service ou établissement adapté (accueil de jour, solution d'hébergement permanent...)

L'équipe mobile peut être saisie par un professionnel du secteur ou bien par les aidants eux-mêmes. Il n'est pas nécessaire d'avoir une orientation MDPH.

Contact équipe mobile aide aux aidants :
04 78 02 52 00

Prime air bois La prime qui tombe pile poêle !

Afin d'améliorer la qualité de l'air sur son territoire, Vienne Condrieu Agglomération lance la Prime air bois, destinée à vous accompagner dans le remplacement de votre ancien appareil de chauffage au bois.

La Prime air bois vise à aider financièrement les particuliers à remplacer leurs cheminées (foyers ouverts) ou anciens appareils de chauffage au bois par des appareils de chauffage au bois récents et performants.

Le montant de la prime proposée par Vienne Condrieu Agglomération est de 700 €, auquel peut s'ajouter une bonification de 800 € sous conditions de revenus (soit une prime totale de 1 500 €).

La Prime air bois est cumulable avec la prime de transition énergétique (MaPrimeRénov'), l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) et le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE).

Au total, certains ménages peuvent bénéficier jusqu'à 4 500 € d'aides publiques.

La Prime air Bois est une aide versée par Vienne Condrieu Agglomération, financée par l'Agglo et l'ADEME.

Quelles sont les conditions ?

- Être un particulier, résidant dans l'une des 30 communes de Vienne Condrieu Agglomération ;
- Occuper une résidence principale achevée depuis plus de deux ans ;
- Remplacer votre cheminée ouverte ou votre poêle installé avant 2002 ;
- Choisir un nouveau poêle ou un insert référencé dans un des deux registres suivants : Flamme Verte ou ADEME ;
- Faire réaliser votre installation par un professionnel qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), Quali'Bois par Qualit'EnR ou Qualibat'EnR Bois (liste des professionnels disponible sur le site <https://france-renov.gouv.fr/annuaire-rge>);
- Vous engager à faire détruire votre ancien appareil de chauffage au bois.

Attention, une seule prime est accordée par an et par foyer fiscal.

Quelles sont les étapes à suivre pour bénéficier de la Prime air bois ?

Vous devez télécharger et remplir un dossier de demande disponible sur le site de Vienne Condrieu Agglomération : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/actualite/prime-air-bois>

Celui-ci sera traité par l'AGEDEN (Association pour une gestion durable de l'énergie).

Avant tout achat d'un nouveau matériel, il est conseillé de lire attentivement le dossier de demande et de se renseigner auprès de l'AGEDEN.

Renseignements :

Association pour une gestion durable de l'énergie (AGEDEN)
04 76 23 53 50
primeairbois-agglo@ageden38.org



Recensement militaire

Tout jeune Français (filles et garçons) qui a 16 ans doit se faire recenser à la mairie de son domicile.

Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement.

Cette attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment).

Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Il permet aussi l'inscription automatique sur les listes électorales de la commune.



Tri Sélectif

Il y a quatre points d'apport répartis sur la commune :

- ✓ Grande Rue – A côté du lavoir
- ✓ Dizimieux – A côté du cimetière,
- ✓ A la Croix du Trèves
- ✓ Parking du Col de Chassenoud

Chaque point d'apport dispose de quatre conteneurs à signalétique colorée :

- ✓ Verre (conteneur vert),
- ✓ Magazine – papier (conteneur bleu),
- ✓ Emballages ménagers (conteneur jaune),
- ✓ Conteneur pour tissus.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les consignes de tri édités par Vienne Condrieu Agglomération www.vienne-condrieu-agglomeration.fr, onglet Déchets - Mes déchets à la maison.

Carte d'identité et Passeport

Attention !

La mairie de Longes ne traite plus les demandes de Carte Nationale d'Identité (CNI) et passeports.

Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle autre commune de France, à partir du moment où cette dernière est équipée d'une station biométrique.

Liste exhaustive des communes :

- ✓ Mairie de Rive de Gier : 04 77 83 07 80
- ✓ Mairie de La Grand Croix : 04 77 73 22 43 (rendez-vous en ligne : www.rendezvousonline.fr)
- ✓ Mairie de L'Horme : 04 77 22 12 09 (rendez-vous en ligne : www.rdv360.com/ville-de-horme)
- ✓ Mairie de Givors : 04.72.49.18.18
- ✓ Mairie de Mornant : 04 78 44 00 46

Possibilité de faire une pré-demande sur « predemande-cni.ants.gouv.fr ».



Inscriptions sur les Listes Électorales

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard le 6^e vendredi précédant le premier tour du scrutin

Comment s'inscrire ?

- En mairie : vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.
 - En ligne : Vous devez utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée des documents suivants : Justificatif de domicile Justificatif d'identité
- Accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect, et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

vous munir du livret de famille et de votre carte nationale d'identité.



Déchets



Les déchets ménagers sont des débris de toute nature provenant de la vie quotidienne des habitations et des bureaux.

Pour Longes, le jour de collecte est fixé au mercredi. Pensez à sortir votre poubelle ou votre bac la veille au soir et à le rentrer une fois la collecte effectuée.

Lorsque le jour de collecte tombe un jour férié la collecte est maintenue sauf le 1er mai, le 25 décembre et le 1er janvier où elle sera reportée. Ne jetez pas gravats, déchets verts, déchets dangereux et bouteilles en verre dans les ordures ménagères.

Pour commander ou changer un bac : www.vienne.condrieu.agglomeration.fr – Rubrique Nos démarches au quotidien - Déchets



Inscriptions à l'école de Longes Rentrée 2022-2023

Vous devez prendre rendez-vous auprès du service périscolaire au 04 72 49 26 86.

Se munir d'un justificatif de domicile, du livret de famille et du carnet de santé.



Transports scolaires

Gratuité du transport scolaire depuis l'adhésion de la commune à Vienne Condrieu Agglomération. Tous les élèves habitant l'agglomération à partir de 3 ans ont droit au transport gratuit pour se rendre dans leur établissement scolaire.

Comment s'inscrire au transports scolaires ?

Si vous disposez d'un accès à Internet :

Plus simple et plus rapide, l'inscription en ligne ouvre au mois de juin 2021. Elle vous dispense de remplir un dossier d'inscription papier. Fin des inscriptions la première semaine de juillet 2022.

Si vous ne disposez pas d'un accès internet :

Vous pouvez vous inscrire via un dossier papier à retirer à l'accueil de Vienne Condrieu Agglomération à partir au mois de juin 2022. Celui-ci devra être retourné par voie postale avant la première semaine de juillet 2022, dûment complété et accompagné des justificatifs demandés, à :

Vienne Condrieu Agglomération - Direction des Transports et de la Mobilité - Bâtiment Antarès - Espace Saint-Germain - 30, avenue Général Leclerc - BP 263 - 38217 Vienne Cedex



Déchetteries

Longes dépend, depuis le 1^{er} janvier 2018 de Vienne Condrieu Agglomération, vous pouvez donc utiliser les cinq déchetteries du territoire gratuitement sur présentation d'une carte d'accès de déchetterie.

Pour l'obtenir, se rendre en mairie avec un justificatif de domicile.

A Longes, il y a deux déchetteries à proximité qui sont :

Déchetterie d'Ampuis :

Verenay, Rue du Stade 69420 AMPUIS

Ouverture : du mardi au vendredi de 14h à 18h30, lundi et samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30.

La déchetterie est fermée les jours fériés. Une fermeture exceptionnelle à 17H est prévue les 24 et 31 décembre. Fermée seulement les dimanches et jours fériés.

Déchetterie de Tartaras :

2 Route de Rive de Gier 42800 TARTARAS

Ouverture : Lundi de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h et dimanche de 9h30 à 12h.

Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 31 mars, avec une fermeture à 18h au lieu de 19h.

**Le P'tit houchon
de Longes**

Bar, restaurant, pizzeria.
Spécialités grenouilles

04.78.46.08.11

ell

SCHMITH **FIUOL - GASOIL - GNR - AD BLUE**
04 77 31 70 12 **GRANULES DE BOIS**
TRANSPORTS - LUBRIFIANTS

GRANULES DE BOIS

VRAC
SACS DE 15KG

LIVRAISON POSSIBLE
CAMION SOUFFLEUR OU AVEC HAYON
TRANSPALETTE MOTORISE

2A Allée Gallée- ZI Stelytec - 42400 Saint Chamond - contact@schmith-combustibles.fr
Accès : Sortie Aire Pays du Gier, direction St Chamond l'Horne, au rond-point 3eme sortie, puis 1ere à droite

*Salon 7ème Sens
coiffure mixte*

Fidélité Kerastase

20 rue de la liberté
69420 Condrieu
04.74.48.05.99

f @7ème Sens Coiffure &
Ongle
📷 @salon_7eme_sens

Rendez-vous en ligne PLANITY

Ripa Fleurs
E. Vernay Afonso
Ouvert 7j/7

f

103, rue Jean Jaurès
42800 RIVE DE GIER
04 77 75 02 11



Les ouvrages de votre quotidien

Matériaux de carrières

- < Matériaux à maçonner
- < Sable et gravillons
- < Sable pour assainissement autonome
- < Enrochement
- < Tout venant

CCC

Décharge et vente de matériaux accessibles aux particuliers et professionnels.

Carrière Combe Chavanne

Siège Social :
 ZI des Platières
 140 rue Frédéric Monin
 69440 MORNANT

Tél. : 04 78 48 20 23
 Fax : 04 78 48 23 06
 mgbtp@mgbtp.fr

SERRURERIE METALLERIE

Ets PRIER

*Menuiserie métallique et aluminium - Vérandas
 Escaliers - Garde-corps - Portails - Automatismes
 Volets roulants - Portes de garage - Fer forgé*

17, rue Barthélemy Brunon - 42800 RIVE DE GIER
Tél.: 04 77 75 01 85 - Fax: 04 77 83 88 88

Jury Michaël

Depuis 2001




| | |
|------------------------------|-------------------|
| Assainissement non Collectif | Plomberie |
| VRD | Chauffage |
| Petit terrassement | Dépannage |
| Débouchage | Neuf - Rénovation |

06 07 25 38 31
 mick.jury69@gmail.com - 69420 TREVES



AD REFRIGERATION

climatisation, froid et pompe à chaleur

- Mise en service
- Vente
- Dépannage
- Maintenance

ANTOULIN DENIS

gérant

Tél. 06 78 20 97 73

Mail : adrefrigeration@sfr.fr

4 MONTÉE DE CHAVANNE - DIZIMIEUX - 69420 LONGES

TAXIS BRUN

Tél : 04.74.56.66.48

taxisbrun@gmail.com

TAXI

agrée CPAM, assistances
5 taxis, véhicules 8 places
toutes distances

11 rue de l'industrie 69420 CONDRIEU

Les Jardins de la Côte-Rôtie



Magasin de produit frais

Légumes, Fruits, Charcuterie, Traiteur, Fromages,
Vins régionaux, Epicerie, Epicerie Bio, Réalisation de
Corbeille de Fruits, de plateaux de Légumes ou de
Charcuterie, Corbeille d'entreprises.



RD 386 Ampuis Sud

Tél. : 04.74.56.04.20

www.jardins-de-la-cote-rotie.fr



TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
TRAVAUX ROUTIERS
ENROBÉS

entrepreneurs d'avenirs



Tél : 04 78 48 20 23
Fax : 04.78.48.23.06

140, rue Frédéric Monin
ZI des Platières - 69440 Mornant



Groupama
la vraie vie s'assure ici

► **À CONDRIEU**

10, RUE JEAN PEYRET

Tél. **09 74 50 34 15**

Prix d'un appel local à partir d'un fixe

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne 50 rue de Saint-Cyr 69251 Lyon cedex 09 - 779 838 366 RCS Lyon
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Taitbout - 75009 Paris.



Charpente . Couverture . Zinguerie
Le bourg 42410 CHUYER Tel : 04 74 87 80 72



**PORC - VOLAILLE - FROMAGES DE
CHEVRE ET DE VACHE -
MIEL - FARINE - OEUFS**

*Ferme du moulin
des Chartreux*

*Magasin à la ferme ouvert tous
les jours sauf le vendredi et le
samedi matin*

Pour plus d'infos, visitez notre site : www.ferme-

7 j/7
24 h/24

AGENCE DE RIVE-DE-GIER

8 rue Waldeck Rousseau
42800 Rive-de-Gier

04 77 75 46 46

AGENCE DE SAINT-CHAMOND

1 rue Gambetta
42400 Saint-Chamond

04 77 19 00 00

POINT ACCUEIL DE LA GRAND'CROIX

10 rue Louis Pasteur
42320 La Grand-Croix

04 77 73 26 88

CHAMBRE FUNÉRAIRE DE LA MADELEINE

69440 Saint-Maurice sur Dargoire

04 77 75 46 46

Nous contacter par email :
contact@confianceobseques.fr

confianceobseques.fr

CONFIANCE OBSÈQUES

À VOTRE SERVICE, À VOTRE ÉCOUTE

BRICO **MARCHÉ**

RIVE DE GIER

Autoroute A47 sortie 12

Derrière Gare SNCF

04 77 73 32 62

| | |
|------------|-------------|
| DÉCORATION | CADEAUX |
| BRICOLAGE | CHAUFFAGE |
| JARDIN | MOTOCULTURE |
| ANIMALERIE | PLEIN AIR |
| MATÉRIAUX | PISCINE |

TBE

Plâtrerie - Peinture - ravalement
Isolation extérieure

06 48 72 56 02
Bouchrit.thierry@live.fr
Route des deux vallées 69420 TREVES



MANU TP

Terrassement • Démolition • Aménagement
Assainissement • Maçonnerie décorative
Enrobé • Location Bennes • Elagage

770 route du col de Grenouze
42410 La Chapelle Villars
rmplus@sfr.fr

06 08 49 51 56

RESTAURANT – BAR – EPICERIE – DEPOT DE
PAIN – RELAIS POSTE

Méli




Méla

Tel : 04 72 67 00 94
1, Place de l'église 69420 LONGES



ESPACE

revêtements

AU SERPENT

DROGUERIE SOL PEINTURE OUTILLAGE
DÉCORATION STORE MUR Rideaux

ZAC BRUNON VALETTE - RIVE-DE-GIER - 04.77.75.00.48 - www.auserpent.fr - Facebook Au Serpent



CHAVASSIEUX TP

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
TERRASSEMENT - VRD

06 89 85 12 64

Votre spécialiste de l'assainissement individuel !

[fChavassieux tp](#)

SOLDES
JUSQU'AU 7 FÉVRIER*

monsieur meuble
Des meubles qui ne ressemblent qu'à vous.

dufour Direction Genilac
RIVE DE GIER

*Offre de 10% sur les produits de la collection "Sofas" jusqu'au 7 février 2022. Les produits sont disponibles en magasin. Pour plus d'informations, contactez-nous au 02 47 83 12 34. Les produits sont disponibles en magasin. Pour plus d'informations, contactez-nous au 02 47 83 12 34. Les produits sont disponibles en magasin. Pour plus d'informations, contactez-nous au 02 47 83 12 34.

RIVORY
MAÇONNERIE
rivorysa.fr - tél. 04 74 87 62 25

Logos • Cartes • En-têtes • Flyers
Brochures • Dépliants • Plaquettes
Affiches • Visuels pour stands etc...
De la création à l'impression

06 50 23 24 27
creation@eric-trouillet.com

Eric Trouillet



Pompes Funèbres Combe

Entreprise familiale depuis janvier 2007

Organisation complète des funérailles sur toutes les communes

Démarches administratives

Accès à toutes les chambres funéraires

Contrats Obsèques

24 rue Victor Hugo 42400 Saint Chamond -Face à l'hôpital

Permanences téléphonique 04.77.29.40.27 7j/7 24h/24

Fréville Marbrerie

Chambre Funéraire de de Vallée du Gier
ouverture janvier 2023



6 A rue de la Constituante - ZI du Coin
42400 Saint Chamond



Caveau -Monument - Travaux cimetière

Marechal
RS

Gravure

Marbrerie - Décoration sur pierre et verre

6, chemin de Bene - 42800 RIVE DE GIER

Tél : 04 77 83 69 08 - Fax : 04 77 75 14 49

sebastien@rs-marechal.fr - <http://www.marbrerie-marechal.fr>



Nous remercions tous les annonceurs qui participent aimablement à la parution de notre bulletin municipal.

Service de la mairie

☎ 04 72 49 26 60

Choix 1 : mairie

Choix 2 : école

Choix 3 : périscolaire ou 04 72 49 26 86

Choix 4 : service technique

Choix 5 : bibliothèque

Nos Restaurants et commerçants

Au Père Darbel : 04 74 87 80 14

Les saisons de Rosalie : 04 37 22 64 67

Le petit bouchon : 04 78 46 08 11

Meli-Melo : 04 72 67 00 94

Colinet machines agricoles : 04 72 49 22 70

Pivoine et poésie (fleuriste) : 04 82 91 52 27

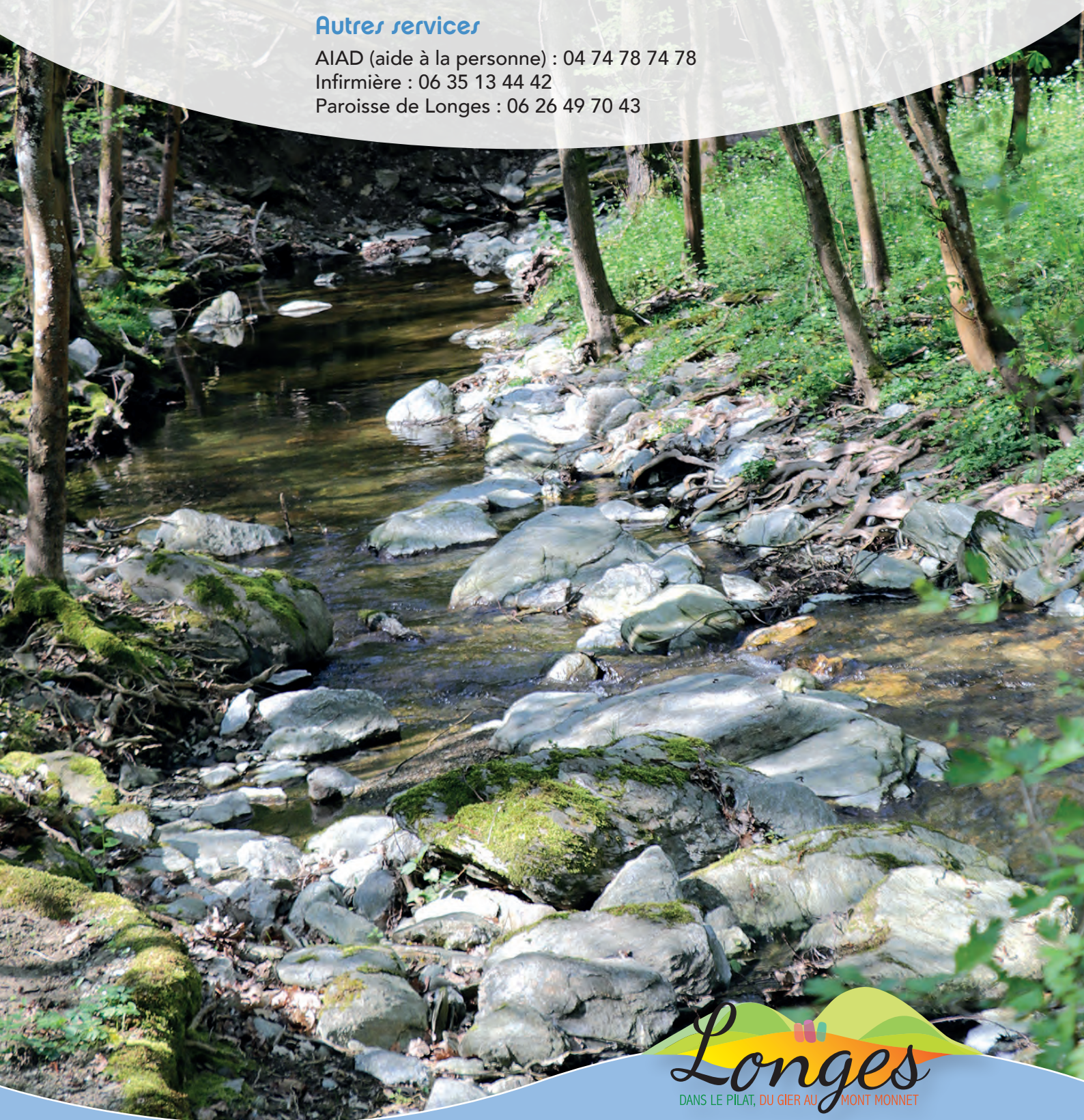
Garage AC 38 : 06 13 70 83 16 ou 04 87 76 38 18

Autres services

AIAD (aide à la personne) : 04 74 78 74 78

Infirmière : 06 35 13 44 42

Paroisse de Longes : 06 26 49 70 43



Longes
DANS LE PILAT, DU GIER AU MONT MONNET

Mairie de Longes

420, Grande Rue • 69420 Longes • ☎ 04 72 49 26 60

Site : www.longes.fr • email : mairie@longes.fr